

M. de Valera

Une poignée de souvenirs

Il y a, à Montréal, quelques personnes qui, par un splendide dimanche de fin d'été, aux bords du lac Champlain, sur la falaise de Cliff Haven, ont eu l'occasion de voir de près, et d'assez longuement écouter, M. Eamonn de Valera.

Ces personnes, et nous avons d'excellentes raisons d'être fixé sur leurs sentiments, n'ont toujours, depuis lors, pu lire qu'avec beaucoup de scepticisme les dépêches qui décrivaient le fougueux tempérament, le fanatisme passionné ou même l'égoïsme et la vanité de l'homme qui, d'ici quelques jours, sera probablement le chef politique de l'Etat libre d'Irlande.

Les circonstances étaient tragiques. Chaque jour le télégraphe nous apportait quelques nouvelles de la grève de la faim poursuivie depuis de longs jours, dans une prison britannique, par le lord maire de Cork, Terence McSwiney. Et, personne ne prévoyant que cette grève pourrait durer aussi longtemps, on se demandait chaque jour si les dépêches n'allaient point nous apprendre la mort de McSwiney. Les esprits, particulièrement chez les Irlandais-Américains, qui formaient ce jour-là la quasi-totalité de l'auditoire de M. de Valera, étaient, cela se conçoit, fort excités.

L'orateur, d'autre part, était entouré d'une sorte de légende, qui ne lui donnait point figure de pacifique, ni même de modéré. Il avait, lors de la prise d'armes de Pâques de 1916, commandé l'un des groupes de volontaires. On disait même qu'il avait été le dernier des chefs à mettre bas les armes, — sur les ordres exprès, d'ailleurs, de son chef Pearse qui, prisonnier, reconnaissait l'inutilité d'un plus long effort militaire. Comme les signataires de la déclaration d'indépendance, M. de Valera avait été condamné à mort et l'on disait qu'il n'avait échappé aux balles du peloton d'exécution que parce qu'il était le dix-septième sur la liste fatale et qu'on s'arrêta au seizième condamné. Prisonnier, l'ancien chef militaire avait donné quelque fil à retordre à ses vainqueurs. Libéré lors de l'amnistie de 1917, il avait retrouvé une Irlande très émue, mais fortement et durement secouée par l'échec de la prise d'armes. Un siège se trouvait vacant dans la circonscription de Clare, l'historique circonscription d'O'Connell, le *Banner County*, comme on dit là-bas. Les *sinn feiners* voulurent faire de cette élection nouvelle une manifestation éclatante, et pour que cet éclat atteigne le maximum, ils décidèrent d'offrir la candidature au condamné à mort, au prisonnier d'hier. M. de Valera, à sa première réunion publique, déploya une feuille de papier et, devant un auditoire bientôt frémissant jusqu'aux moelles, lut... la déclaration d'indépendance placardée sur les murs de Dublin le matin de la prise d'armes et qui avait failli, comme à ses camarades d'hier, lui coûter la vie. — *Voici, conclut-il, mon programme...*

Sa triomphale élection marquait la reprise de la lutte, qui devait aboutir à une nouvelle déclaration d'indépendance par la majorité des représentants élus de la nation, à sa propre élection comme président de la République irlandaise, et donc au conflit avoué et brutal entre la Grande-Bretagne et son groupe. M. de Valera, qui, si nos souvenirs ne nous trompent point, venait tout juste de s'échapper de la prison de Lincoln, en Angleterre, tentait, quand nous l'entendîmes, de soulever en faveur de la nouvelle République l'opinion américaine et d'obtenir, du gouvernement de Washington, l'officielle reconnaissance de l'Etat nouveau.

La majorité des auditeurs s'attendaient, nous l'imaginons, à entendre un discours passionné, violemment antibritannique, et qu'on se disposait à acclamer avec toute l'ardeur de gens qui, loin de la bataille, veulent au moins compenser par l'éclat de leurs applaudissements, leur absence du terrain de lutte. Il est probable qu'on s'attendait aussi à applaudir un grand orateur; l'éloquence ne paraît-elle point l'héritage naturel des Celtes? Sur les deux points on fut, et cela y parut quelque peu, fortement déçu. M. de Valera d'abord n'a rien du tribun populaire. C'est à peine si l'on a tel était du moins le cas en ce temps-là — avec une commodité facilité. Pas d'images, pas d'éclat, pas d'appel aux passions, pas même de reminiscences historiques un peu poussées. (Tout juste ce qu'il en faut pour situer les problèmes actuels). Nous étions quatre, debout derrière son fauteuil, à le suivre crayon en main, pour ainsi dire. — *Mais c'est un homme qui n'emploie pas d'épithètes*, fit l'un de nous, très habitué aux réunions publiques. En effet, pendant une heure et quart, nous n'entendîmes point tomber de ses lèvres un adjectif qui ne parût rigoureusement exigé par le sens du discours. Cet Irlandais qui s'adressait à des Irlandais et à des fils d'Irlandais ne parlait jamais de la *belle* ou de l'héroïque Irlande, ni de son martyre. *Ireland* — et c'était tout. — *Pascal, qui disait le moi haïssable, serait content de lui*, pensait un autre. En effet, dans tout ce discours, il y eut deux *Je*, et qui étaient inévitables. Pas d'allusions non plus à la personne de l'orateur, ni à son passé. Si l'on n'avait su son nom, on aurait pu croire que le monsieur qui parlait là était un Irlandais quelconque. Un journaliste disait récemment que M. de Valera est resté le professeur de mathématiques d'autrefois, et c'est exactement l'impression qu'il nous fit à Cliff Haven: un professeur qui mène au tableau noir une démonstration serrée. Sa conclusion tirée, il s'en allait s'asseoir sans une phrase brillante, sans même une formule à effet.

Pas un mot de colère, pas un cri de haine. Le président de l'assemblée avait eu quelques phrases cruelles à l'endroit de l'Angleterre. M. de Valera voulut évidemment s'en dissocier. — *Les deux pays doivent être amis*, fit-il (et rappelez-vous dans quelles circonstances il parlait), *leur voisinage le commande. Tout le désordre vient de ce que l'un des deux veut imposer sa volonté à l'autre. Le jour où disparaîtra cette volonté de domination, nos pays seront amis...*

Cela sonnait étrangement, et nous nous en rendîmes compte, aux oreilles de gens élevés dans les récriminations verbales contre l'Angleterre; mais cela peut expliquer beaucoup de choses qui se sont passées depuis.

Pour compléter cette trop rapide esquisse, il faudrait probablement citer aussi les deux petites phrases où l'orateur, du ton même sur lequel il eût énoncé un théorème, expliquait: *La question irlandaise est née le jour où le premier soldat d'Henri II Plantagenet a mis le pied sur le sol de l'Irlande. Elle disparaîtra le jour où le dernier soldat anglais quittera le sol de l'Irlande.*

Calme et d'une apparente froideur, maniant les armes légales comme jadis le fusil et la mitrailleuse, il est assez probable que l'orateur n'a pas, sur ce point non plus, changé d'avis.

Omer HEROUX

rement la dernière. D'ainé à benjamin se sont établis des liens fraternels. Comme l'indique en fin de sa lettre, qu'il faut citer au long, le Rév. Père Supérieur du collège:

Collège Bourget, Rigaud,
18 février 1932

M. Emile Benoist,
au Devoir,
secrétaire de la Maison Ignace-Bourget, Montréal.

Cher Monsieur,

Je vous remercie \$165.00 pour la Maison Ignace-Bourget. Cette somme provient de sacrifices librement consentis. Les pensionnaires se sont retranchés un plaisir qui était pour eux une tradition collégiale. Ils ont renoncé à "aller aux sucres", et ils versent l'argent, dépensé les autres années en ces occasions, pour soulager les indigents.

Chaque classe jouit tous les ans d'une journée passée à la cabane à sucre.

La situation particulièrement avantageuse du Collège Bourget, placé sur le versant d'une jolie montagne, lui permet de profiter des cabanes à sucre, disséminées nombreuses aux approches de la petite ville de Rigaud.

Au printemps, suspendre l'étude d'une bonne partie de la journée, courir vers les abords de la montagne, se régaler autant de liberté que de "sûreté", quel plaisir pour nos collégiens... Ils y tiennent, vous pouvez vous l'imaginer.

Puis songez que ces jeunes gens ne possèdent pas un porte-monnaie garni comme un millionnaire. Ils l'ont vite épuisé. Dimanche dernier, sans faire une demande spéciale d'argent à ses parents, chacun puisa dans son propre avoir du moment, et le Cercle de l'A.C.T.C., qui avait pris la direction du mouvement, put recueillir la somme présente au milieu d'une émotion joyeuse.

Le Collège Bourget offre aujourd'hui ce que la Maison Bourget, en souvenir de l'appui moral, des paroles de soutien, dont il a bénéficié durant la vie de Mgr Bourget.

Recevez, cher M. Benoist, avec le témoignage d'admiration de votre dévouement à cette œuvre de charité, l'expression de nos sentiments respectueux.

Père Alph. GAUTHIER, C.S.V. supérieur.

Non seulement le don des pensionnaires du Collège Bourget est, en soi, extrêmement généreux et hautement apprécié, mais il s'inscrit encore de l'infinité rayonnement de l'exemple. Nous sommes sûr que cet exemple, quasi héroïque, quand on songe à ce qu'est, dans nos collèges, la fête des sucres, fera ailleurs des imitateurs.

A Rigaud, on n'a pas demandé aux parents de contribuer. L'entente fait que ceux-ci ne songeront pas à se plaindre. Les enfants, qui vivent dans la tour d'ivoire des institutions closes ne se rendent pas un compte exact de ce qui se passe dans le monde. Un geste comme celui-là amène à réfléchir à la situation générale et à la situation particulière de leurs familles et à accepter, voire proposer les économies que celles-ci sont contraintes d'opérer. La charité, qui fleurit d'idéal les âmes chrétiennes, a également l'avantage de faire saisir les réalités de la vie; tandis que l'égoïsme est aveugle et ignorant.

L'espace s'en va vite et je n'ai pas dit mot de la lettre de M. le curé de l'île Bizard, d'un laconisme qui ne laisse pas soupçonner l'abondance des dons recueillis dans cette généreuse paroisse.

Heureusement le préposé à la réception des envois à la maison Ignace-Bourget nous donne le détail de ces dons de gens qui ne sont pas riches pour la plupart, mais que la terre bienfaisante nourrit généreusement et qui font la part à Dieu dans cette abondance. N'est-ce pas d'une éloquence profonde que ce geste? A la campagne il n'y a pas ou peu d'argent en temps de crise, mais il n'y a pas de chômeurs et pas d'affamés. C'est la terre qui fait signe aux fils prodigues, réduits aux gonds de l'assistance publique, de revenir.

Les paroissiens de l'île Bizard ont envoyé: 35 poches de légumes, 5 de pois à soupe; 5, de fèves; 28 boîtes de victuailles (boeuf, tard, oeufs, blé d'Inde, conserves de fraises, de prunes, de framboises, de tomates, etc.). Et au moins 250 livres de tabac!

"Je dois ajouter, disait le préposé, que ce midi même, il y aura distribution générale de tabac aux protégés de la maison". Cela dut être un coup de couteau! Les fumeurs, gens patients et raisonnables, ne tiennent pas du tout, comme le reste des mortels, à un ciel sans nuage.

Notre ami, "Tanonyme de Westmount", n'arrête pas. Il entre en coup de vent, ces jours-ci, "Avez-vous, demandé-t-il, accusé réception du don des directeurs du Club de publicité?" — Oui. — J'ai été absent, montrez-moi cela, pour que j'indique à ces messieurs que ça s'est rendu. Je rencontre un autre groupe de publicistes à midi et le repasse le chapeau. Depuis, pas de nouvelles; mais elles ne tarderont pas. Il est rare que ce boursier dévoué de la maison fasse buisson creux. D'ailleurs, il quitte notre bureau pour aller s'informez des besoins en tabac des réfugiés. Il pense avoir trouvé le moyen de les approvisionner régulièrement. Bonne œuvre s'il en fut. Le tabac est un grand sédatif, et la plupart des sans-abri sont des agités, ne fût-ce qu'à cause de certaines démanagements.

L. D.

A Québec

Vue d'ensemble sur la dernière session

Taxes et projets de lois — Les gens qui se sont mis en vedette

(Par Alexis GAGNON)

Québec, 21. — La session finie, la vie au parlement reprend son cours régulier; celui d'une eau dormante qui se déplace d'un insensible mouvement. Dans les corridors silencieux glissent les ombres des messagers. Ils se déplacent avec lenteur comme les silhouettes du ciné au ralenti. Leur visage porte encore les signes d'effacement et d'angoisse qui les saisit au temps de la session, en face d'une vie trépidante et agitée. Ils sont maintenant rentrés dans le nirvana. Ce sont en quelque sorte les ours parlementaires, ils ne s'éveilleront qu'au printemps sessionnel.

La première session d'une nouvelle législature est habituellement, avec la dernière, la plus intéressante. On impose en effet les mesures désagréables, les taxes, les accords à l'autonomie, dans l'espoir que quatre années feront oublier au peuple souverain ces quelques inconvénients de sa royauté populaire.

Et puis, si au bout de quatre ans, le peuple continue de grogner, le gouvernement fait disparaître les taxes et les lois qui n'ont pas été acceptées.

Mais la session 1932 aura été l'une des plus célèbres. Jamais le gouvernement n'aura pris autant de galon avec le parlementarisme et les écus des contribuables.

Ce fut d'abord la loi Dillon. On sait que le parti conservateur avait décidé de demander l'invalidation par les tribunaux de plus de soixante élections. Avail-il tort ou raison? En tout cas, les tribunaux étaient saisis de l'affaire et devaient en décider.

Ce fut une colère formidable chez les ministériels. Non que le gouvernement eût des inquiétudes sur son maintien au pouvoir; mais pour la première fois, les députés ministériels étaient appelés à vérifier personnellement le coût prohibitif de la justice. Lorsque la loi convenait de sa royauté populaire.

(Suite à la page deux)

Bloc-notes

Non: pas de politique

Qui donc a dit sérieusement, à Québec, ces jours derniers, que la commission municipale, à laquelle le gouvernement provincial a fait reconnaître des pouvoirs d'intervention extraordinaires dans la finance de toutes les municipalités et commissions scolaires, sauf pour Montréal, — notre ville y échappe pour quelques mois seulement, — n'aurait rien de politique? Déclaration accueillie avec quelque scepticisme; car on trouve-on aujourd'hui, dans le domaine provincial, une commission de quelque importance qui ne se recrute exclusivement parmi les amis du régime? L'on redouble de scepticisme, à lire dans les quotidiens d'aujourd'hui que l'un des candidats qui ont le plus de chances de devenir membre et même président de la commission municipale, c'est M. Gordon Scott, ancien trésorier provincial, deux fois candidat du ministère à des élections provinciales, deux fois repoussé par les électeurs de langue anglaise de la province, et que le ministère continue de porter étroitement en son cœur. Pour un choix en dehors de la politique... Quant à l'autre poste, l'on a parlé de M. Damien Bouchard, président de l'Assemblée législative, député libéral de Saint-Hyacinthe, ferme ami et partisan du ministère, aspirant depuis longtemps à un portefeuille qui ne vient pas vite. L'on a même prétendu que M. Bouchard serait le collègue de M. Scott. Encore une autre nomination apolitique, sans doute. Mais l'Action catholique, aux dernières heures de la session, a carrément exprimé sa méfiance de M. Bouchard à cause de ses antécédents en matières scolaires; or on sait que les corps scolaires vont relever en masse de la commission municipale. L'intervention de l'Action catholique paraît pour l'heure barrer la route de ce poste à M. Bouchard. On l'en consolerait en lui trouvant un autre, — celui que M. J.-A. Bégin, contrôleur des finances à Québec, a la veille de prendre sa retraite, abandonnerait en mai prochain, à M. Bouchard, le poste de la commission municipale. Le cabinet trouvera sans doute à M. Scott un collègue aussi dépourvu de toute préoccupation d'ordre politique que ce chou-chou du régime.

La "Beauharnois"

A ceux que l'on sait aujourd'hui, l'entrevue des banquiers avec le premier ministre d'Ottawa, M. Bennett, en fin de semaine, n'a guère apporté de satisfaction aux bailleurs de fonds des grands travaux, l'exécution du côté de Beauharnois. M. Bennett ne s'engage plus à rien du tout; et les trois banques intéressées au renflouement de l'affaire en sont jusque-là pour leurs démarches. Dès octobre prochain, la Beauharnois devait livrer 250,000 H.P. à l'Hydro-Electrique ontarienne. Celle-ci a signé un accord à ce sujet au temps où les affaires allaient bien. Présentement elle n'a plus que faire de cette énergie électrique parce que grand nombre d'usines américaines ou canadiennes qui étaient de ses clients sont au ralenti, ou arrêtées. Et quand les affaires reprendront, la Hydro-Electric compte avoir une abondance d'énergie tirée de la canalisation du Saint-Laurent, à un prix fixe plus bas que celui de la Beauharnois. Aussi bien la Hydro ne se soucie-t-elle plus de prendre livraison à l'automne 1932 des 250,000 H.P. de la Beauharnois; et l'enquête sénatoriale sur les actes de trois sénateurs intéressés dans les travaux de canalisation présents aurait entre autres fins celle de retarder assez longtemps la mise en train des usages. Le contrat expire faute de livraison d'énergie en novembre prochain. M. Bennett ne bouge pas et l'enquête que M. Meighen conduira, à toutes fins pratiques, ne sera pas de nature à favoriser le parachèvement des travaux. Belle combinaison.

son. L'Hydro n'en sera pas fâchée. Pour ce qui est de M. McDougald, on affirme que M. King lui aurait demandé de démissionner du Sénat, mais que M. McDougald a refusé net. S'il avait persisté à rester à la Chambre haute, l'affaire se fût sans doute conclue par un discret pairage, entre les partis, dans la coulisse, et il n'y aurait plus eu que simulation d'enquête. L'obstination de M. Bennett, l'intérêt de l'Hydro, dont M. Meighen lui-même est un des administrateurs, la ténacité tout écossaise de M. McDougald, autant de causes d'ennuis et de préoccupations pour les bailleurs de fonds et les trois grandes banques intéressées à l'affaire.

Un soixantenaire

A l'occasion d'un soixantenaire de fondation, l'Union Médicale du Canada (fondée en 1872 et parue sans interruption chaque mois, depuis lors), vient de publier un magnifique numéro d'anniversaire. C'est un volume grand format de 475 pages, d'une belle exécution typographique, bourré d'articles historiques sur la médecine dans notre province, au XIXe siècle, l'organisation présente de nos hôpitaux, les grands disparus de la médecine de langue française, à Montréal, — les Rottot, les Lachapelle, les Laramée, etc. — L'on ne saurait que complimenter les rédacteurs et collaborateurs de ce numéro, aux premiers rangs desquels nous plaçons le directeur de la revue depuis au-delà de trente ans, M. le docteur Albert LeSage. Une revue d'un tel ordre et d'une si belle tenue générale dépasse les cadres de la corporation à laquelle elle s'adresse plus particulièrement. Il y aura lieu d'y revenir.

G. P.

Notre-Dame

Ceux qui ont assisté à la grand-messe hier à Notre-Dame ne me contrediront pas j'en suis sûr, si je dis que tout y était beau. La splendeur de la vieille église, la foule des grands jours, le chant si émouvant de l'"Attende", enfin le magistral sermon du chanoine Audoin, tout se réunissait pour charmer les esprits et les coeurs. Et devant ce merveilleux ensemble, une parole de l'Écriture nous revenait à la mémoire: "Populum istum qui reperit se videri cum ingenti gaudio, — je suis tout ce peuple tel rassemble". Aussi bien n'est-il pas besoin d'être roi comme David pour éprouver ce sentiment à la vue d'une foule qui nous est chère. Chacun, en effet, pouvait se dire: tous ceux-ci sont mes proches, ils sont mes frères, par le sang et surtout par la même foi; je vis et j'habite au milieu de mon peuple". Et sur ce peuple recueilli, attentif, heureux de se trouver là, se répandait la belle parole du prédicateur, dans un magnifique exposé du dogme de la Providence, qui nous faisait aimer ce dogme si réconfortant mais parfois si obscur pour les pauvres mortels que nous sommes. C'était vraiment très beau. Notre-Dame est bien toujours par excellence l'église titulaire de l'ancienne Ville-Marie; je dirais volontiers qu'elle est la "Sancta Maria in Dominica" de Montréal, comme l'antique église qui porte ce nom à Rome, c'est-à-dire le "lieu consacré à Marie ou les Chrétiens rencontrent le Seigneur", et où se fait chaque année la station du deuxième dimanche de carême.

Puisse cette gloire de Notre-Dame se perpétuer parmi nous, dans cette cité qui fut fondée dans le but très spécial d'honorer la Mère de Dieu!

P. L.

AUJOURD'HUI: — Le "Devoir" commence la publication d'un nouveau feuilleton. (Voir le rez-de-chaussée de la page 5).

A Ottawa

La session aux multiples enquêtes

Il y en a déjà sept à l'affiche, dont les unes paraissent vouloir détourner l'attention publique du piteux état de nos finances

Ottawa, 22. — Rien en somme n'est plus pareil à une session parlementaire qu'une autre session parlementaire. Par analogie, on pourrait dire la même chose des poèmes à forme fixe: rien de plus semblable par exemple à une ballade qu'une autre ballade, l'une et l'autre présentant la répétition de rimés, toujours dans le même ordre, la répétition d'un refrain qui tient lieu de leitmotiv, l'une et l'autre se terminant rituellement par un envoi, tantôt au prince, tantôt à la princesse.

Une session parlementaire, avec la poésie en moins, s'offre comme une ballade. Une session parlementaire doit s'adapter à des formes rigides, presque sacramentelles: le discours du trône en marque l'ouverture et ce discours du trône ne va pas sans une "adresse" de remerciement au représentant du roi; viennent ensuite un discours du budget, des résolutions et des motions, des projets de loi, chaque chose à son heure et selon une procédure rigide dont aujourd'hui Beauchamp, autrefois Bourinot et bien d'autres avant lui ont été les gardiens incorruptibles en même temps que les commentateurs assez souvent subtils.

Rien n'est donc plus pareil à une session parlementaire qu'une autre session parlementaire. Et pourtant... rien de plus différent d'une session parlementaire qu'une autre session parlementaire. On pourrait encore en dire autant des ballades.

La session des enquêtes

La session fédérale de 1917, celle de la conscription et de l'achat des chemins de fer de Mackenzie et Mann par le gouvernement, avait été bien différente de celle de 1926, la session de l'enquête des douanes. Aucune similitude non plus, à part la forme procédurière, entre la session de 1926 et celle de 1931, la session du rap de mare protectionnisme, de l'enquête de la Beauharnois et de la politique dictatorial de M. Bennett. La session qui vient de commencer promet d'être bien différente de toutes les précédentes. Ce ne sera pas la session d'une enquête, mais la session des enquêtes.

A l'heure qu'il est, après deux petites semaines de session seulement, sept enquêtes sont déjà en voie. Deux autres s'annoncent pour très prochainement, à moins que le gouvernement, dans un accès de mauvaise humeur de M. Bennett — car M. Bennett est encore à proprement parler le gouvernement — ne refuse d'acquiescer aux demandes qui lui en seront faites par des députés de la gauche.

Pour respecter l'ordre chronologique, c'est l'enquête Bennett-Herridge — ainsi l'a-t-on baptisée — qu'il faut mentionner d'abord. Il s'agit de la réfection et de la nouvelle décoration du wagon particulier du premier ministre; aussi du voyage de noces de la sœur et du beau-frère du premier ministre, le major et Mme Herridge. Un ancien ministre du dernier cabinet Mackenzie King, M. Gordon, a prétendu, dans un discours prononcé quelque part en Ontario, que M. Bennett avait autorisé une trop forte dépense pour la réfection et la décoration du wagon que l'Etat met à sa disposition; qu'il avait permis à sa sœur ainsi qu'à son beau-frère de faire leur voyage de noces à même les fonds publics. M. Bennett n'était pas homme à prendre la chose en riant. C'est manifestement à sa demande que le ministre de la Justice, M. Hugh Guthrie, a fait nommer un comité spécial de la Chambre des Communes pour examiner cette affaire. En tant que premier ministre, M. Bennett ne veut même pas qu'un soupçon effleure. C'est pourquoi il entend fournir à M. Gordon l'opportunité de prouver ses dires. A part MM. Bennett et Guthrie, personne ne prend bien au sérieux cette enquête qui coûtera tout de même de l'argent à l'Etat.

Un député libéral de l'Ouest, M. Donnelly (Willow-Bunch, Sask.), a demandé et obtenu que le comité parlementaire des banques et du commerce fasse enquête sur les prix de l'essence au Canada et aux Etats-Unis. M. Donnelly et la plupart de ses collègues de l'Ouest prétendent que le consommateur canadien est exploité odieusement par les trusts du pétrole, de l'huile et de l'essence. Il n'est pas impossible que cette fois encore ce soit M. Bennett qui l'ait. Notre premier ministre serait-il effrayé par des forts actionnaires de l'Ontario et de la Standard Oil, Quoi qu'il en soit, reconnaissons que M. Bennett n'a pas hésité à accorder l'enquête qu'on sollicitait.

A propos des souscriptions aux caisses électorales, l'enquête a déjà commencée devant le comité parlementaire des privilèges et des élections. Il peut fort bien arriver que ce comité recommande une révision de la loi électorale de façon à ce que les souscriptions de compagnies soient à l'avenir complètement prohibées. La première séance de l'enquête a tout de même donné lieu à une scène amusante: Bleus et rouges sont tombés d'accord pour reconnaître que les fonds électoraux ne sont pas nécessairement immoraux, qu'ils sont même

souvent très légitimes et que leur nécessité n'a jamais été douteuse. Ceci étant reconnu, attendons voir ce que le comité d'enquête rapportera aux Communes.

A propos de la "Beauharnois"

L'enquête sénatoriale de la Beauharnois commencera pour de bon mercredi de la semaine prochaine. Qu'en sortira-t-elle? Si M. Bennett était inflexible dans ses prédictions, ce qui reste à démontrer, l'enquête se terminerait tristement pour deux ou trois sénateurs. Mais cette nouvelle enquête sur les affaires de la Beauharnois est-elle autre chose qu'un rideau de fumée pour camoufler le budget déficitaire qui s'en vient avec sa kyrielle de taxes et d'impôts? A propos de la Beauharnois, on entend dire que M. Bennett a commis une gauderie en déclarant aux Communes que l'entrée de M. Meighen au Sénat signifierait bientôt la disparition de deux ou trois sénateurs. M. Meighen ne serait pas si bien que cela disposé à se faire l'instrument du premier ministre. Il y a de cela bien longtemps, en 1913, au cours d'un débat à propos d'octrois ferroviaires, M. Bennett a déjà dit à M. Meighen qu'il était le "phonographe de Mackenzie et Mann". M. Meighen voudrait-il maintenant s'exposer à passer pour le "phonographe de M. Bennett"?

Autre enquête sénatoriale mais devant une commission royale celiée à l'enquête du naufrage de la barque *Gypsum Queen*. Les premiers témoins ont été entendus à l'hôtel du Parlement, ici; d'autres le seront à Montréal et ailleurs. De la preuve qui sera faite et du rapport qui sera présenté dépend le sort d'un sénateur libéral, M. Hanc Logan. Celui-ci a agi comme l'avocat du propriétaire de la barque, un certain capitaine Hatfield, devenu introuvable. Ce capitaine Hatfield a touché une indemnité de 871,000 pour la perte de sa barque qu'il a prétendu, dans le temps, avoir été torpillée par un sous-marin allemand, quelque part au large des côtes d'Irlande. Or, la barque aurait simplement été abandonnée par son équipage et le capitaine Hatfield aurait touché une somme qui représenterait bien plus que la valeur de son vieux sabot. M. Logan, agissant comme avocat, aurait-il été au courant des faits véritables?

Le premier ministre a annoncé cette semaine qu'un comité parlementaire, renforcé de techniciens, entreprendra incessamment une enquête sur la radiotéléphonie. Il s'agit de compléter le rapport de la commission Aird-Frigo et de savoir s'il ne vaudrait pas mieux étatiser la radiodiffusion que de maintenir le régime actuel de l'exploitation des postes radiophoniques par des entreprises privées. Le gouvernement veut une enquête complète là-dessus. Il est vraisemblable que telle enquête ne soit pas terminée d'ici la fin de la session et que le rapport des enquêteurs ne soit prêt que l'année prochaine ou dans deux ans. On peut s'attendre en tout cas à ce que les propriétaires de postes radiotéléphoniques ne se désintéressent pas de cette enquête.

La septième enquête n'est pas exactement en voie puisque le comité n'est pas encore nommé. Elle ne saurait tout de même tarder beaucoup puisque les enquêteurs sont choisis et que le secrétaire d'Etat, M. Cahan, qui voulait évidemment brusquer les choses, a l'autre soir donné leurs noms en Chambre. Cette enquête portera sur l'administration de la loi du service civil par la Commission que préside M. William James Roche. Le gouvernement, à ce qu'il semble, tient sinon à supprimer la Commission du service civil, du moins à se défaire de deux des commissaires. L'opposition libérale, au comité d'enquête comme en Chambre, s'y objectera et en cela l'appui de l'aile gauche progressiste ne lui sera pas ménagé.

Deux autres enquêtes seront demandées prochainement par des députés de gauche. M. Ian MacKenzie, ancien ministre libéral, a déjà dit qu'une enquête s'impose sur l'administration des fonds de secours aux chômeurs dans la province de Colombie britannique. Il semble qu'une enquête bien plus générale sera demandée sur l'administration de ces fonds par les différentes provinces. Le gouvernement pourra-t-il la refuser? Enfin, le député lithuanien Luchkovitch, de Végreville, en Saskatchewan, voudrait que le gouvernement fit de la lumière sur les transactions de la *North American Life Assurance Co.* et de la *San Life Assurance Co.* Un journal financier, le *Journal of Commerce*, au cours des mois de janvier et de février, a porté des accusations de fraude contre les administrateurs de ces compagnies. M. Luchkovitch prétend que le public a le droit de savoir à quoi s'en tenir à ce sujet.

Deux semaines de session, sept enquêtes en voie et deux autres en voie: la présente session est véritablement celle des enquêtes.

Emile BENOIST

L'actualité

La "Maison Ignace-Bourget"

Notre camarade Benoist ne passe désormais que quelques heures à Montréal chaque semaine; à peine le temps de prendre connaissance de la volumineuse correspondance relative à la Maison Ignace-Bourget. Sans abréger un repos extrêmement bref et indispensable, il lui est bien

impossible de faire lui-même les accusés de réception. Essayons de le suppléer.

M. Héroux, prévenu par un correspondant de l'extérieur, a dit un mot du joli geste des élèves du collège Bourget. M. Benoist recevait le même jour, du supérieur de l'institution, la somme magnifique de \$165.00.

Les deux œuvres, si différentes, sont un hommage au grand évêque. La collégiale est peut-être la première institution qui ait pris son nom; la Maison Ignace-Bourget est su-

La prédication du carême à Montréal

A la basilique

L'esprit surnaturel

Sermon de M. le chanoine Harboure

M. le chanoine Harboure, curé de la Basilique, a donné, hier, son deuxième sermon du carême. En voici un résumé substantiel:

J'ai voulu, pendant ce carême, attirer votre attention sur ce que je crois être les principaux besoins de l'heure présente. Et je me suis placé surtout d'abord, comme il convient en cette chaire chrétienne, au point de vue du salut de nos âmes.

L'heure est grave, vous le sentez, et favorable à un sérieux examen de conscience. Comment ne pas nous rendre compte que tant dans notre vie individuelle que sociale nous avons, grâce à une prospérité trop facile, sacrifié le bien pour l'ombre, oublié la vertu pour soigner les intérêts de notre plaisir. Ces paroles si sérieuses à la fois et si fécondes: "Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme", n'avaient-elles pas de sens, l'adage païen: "Mangeons, buvons, amusons-nous, car demain nous mourrons", était le seul écho et suivi.

Et nous en sommes arrivés au désastre que vous savez. Il est temps, plus que jamais, de nous ressaisir. Et la première démarche à faire, c'est de nous rétablir dans l'esprit surnaturel.

C'est une chose très curieuse, Mes Frères: nous croyons que nous avons été élevés à l'ordre surnaturel par le baptême, que toute notre vie morale doit s'opérer par la grâce et se terminer par la gloire et nous vivons, i.e. nous pensons, nous parlons, nous agissons à peu près comme ceux qui n'ont pas ces immortelles espérances.

La faute en est sans doute à notre nature blessée dans ses plus hautes aspirations par le péché originel et qui ne sait plus se relever.

Mais aussi faut-il admettre que les civilisations dites modernes ne s'intéressent qu'aux progrès matériels. Les hommes oublient qu'ils ont une âme immortelle dont ils doivent d'abord s'occuper.

Quoi qu'il en soit, depuis deux ans le décor est changé. Et au lieu de la prospérité, nous avons entrevu, en bien des milieux, le spectre de la misère. L'abandon était sur le point de nous perdre, c'est la privation qui va nous sauver, si nous voulons bien la comprendre et l'accepter dans son sens surnaturel, i.e. comme une épreuve salutaire.

Tout mon dessein, tout mon but est donc de tâcher de nous faire prendre l'angle surnaturel dans la considération des problèmes, grands et petits de la vie quotidienne.

Appelés que nous sommes à un état surnaturel, pourquoi ne prendrions-nous pas l'angle surnaturel qui est celui de la foi? Pourquoi, avant de prendre une attitude, ne pas nous dire: *Quid hoc ad aeternitatem?*

Qu'est-ce à dire, mes frères? Que nous sommes élevés à l'état surnaturel et appelés à être les enfants de Dieu.

Un homme très riche se prend de pitié et d'affection pour un enfant étranger et pauvre. Il le fait entrer chez lui, lui donne de beaux vêtements, le fait assiéger à sa table, lui procure une éducation supérieure, lui réserve les plus splendides destinées.

Voilà par comparaison l'homme élevé à l'état surnaturel. La comparaison est de saint Paul.

De l'enfant adopté que nous sommes vis-à-vis de Dieu, du fils de l'ennemi que nous avons été, quelle doit donc être la première attitude en entrant chez notre Sauveur et en participant de la vie de notre Dieu?

L'esprit de foi sera la création et l'entretien en nous d'une disposition habituelle, d'une mentalité et d'une manière d'agir dignes de fils de Dieu, dans des sujets qui gardent encore des tendances vers le

mal. C'est donc un esprit de lutte contre la nature déchu, contre les penchants mis en nous par la faute de nos premiers parents. Mais ce n'est là que la partie négative de l'esprit de foi, il reste toute la partie positive de l'esprit de filiation divine ou de l'esprit de foi. C'est elle qui inspire la prière, les élans vers le bien et vers la perfection. C'est elle qui est à la base de tous les dévouements, de toutes les vertus et de tous les sacrifices volontairement acceptés et accomplis avec enthousiasme. C'est elle qui peuple les cloîtres et préside au commencement des familles chrétiennes, qui rend possibles, au choix, les dévouements souriants de la maternité ou les sacrifices étranges de la virginité; c'est elle qui, sous les feux du soleil d'Afrique ou dans les neiges des déserts arctiques, fait fleurir également les roses rouges du martyre catholique.

Ah! comme la crainte et la fuite du péché nous paraissent grêle et chétive chose à côté de ces manifestations incontestables de l'amour qui se dévouent!

Savons-nous ce que c'est qu'un degré de gloire de plus pour l'éternité? Les savants chrétiens, les théologiens essaient de l'expliquer mais la lumière de leur projecteur n'est pas assez forte. Seuls les saints l'ont compris: non pas seulement les saints canonisés que nous honorons sur les autels, mais ces âmes simples et droites — ignorantes parfois des sciences humaines — qu'a illuminées un jour la grâce de Dieu et à tel point qu'ils ont compris que tous les biens de ce monde ne sont rien en comparaison de l'immense poids de gloire que Dieu réserve à leurs efforts.

Non seulement ils l'ont compris d'une façon théorique, mais ils ont, de ce moment-là, décidé de vivre en conformité avec leur foi et ne se sont jamais départis de cette attitude.

Mes frères, cet esprit de foi est chose rare parmi les hommes et plus rare encore parmi les hommes de nos jours.

Ne cherchons pas ailleurs la cause de ces maux.

Un tourbillon de sensualisme entraîne dans sa ronde petits et grands.

Mes Frères, nous allons profiter du temps du carême pour examiner notre conscience en nous plaçant du point de vue surnaturel. Nous tâcherons de retenir de ces entretiens quelques principes dont l'application doit sauver nos âmes et assurer la stabilité des familles et le bonheur relatif de la société.

A Notre-Dame

Notre collaboration avec la Providence

Deuxième sermon de M. le chanoine Audouin

A Notre-Dame, M. le chanoine Audouin a exposé comment nous devons collaborer avec la Providence. Voici le résumé de son instruction:

Depuis qu'il y a des hommes et qui pensent, leur curiosité s'est penchée sur le mystère du monde, de cette immense machine appelée l'Univers, où tant de forces entrent en jeu, que les savants les plus sérieux désespèrent d'en découvrir tous les rouages et d'en comprendre jamais le prodigieux agencement. Consultez les philosophes; ils vous diront que ce monde complexe et divers pose des problèmes éternels insolubles du mouvement, de la vie, de l'esprit, de l'espace et du temps d'autres encore qui ne sont pas certes sans intérêt, mais qui restent trop spéculatifs, pour que je les traite du haut de cette chaire. Nous sommes convenus de nous établir sur un terrain pratique.

Or, ce qui m'intéresse, moi, ce qui doit vous intéresser, c'est que l'homme est une pièce de cet effrayant mécanisme, que sa vie s'y développe, s'y insère. Ce qui m'intéresse, c'est que je suis dans cet univers, que j'y suis sans l'avoir demandé, que mon âme s'y meut, qu'elle y rencontre, amalgamés, de la joie et de la souffrance, du succès et des déshonneurs, de bons jours et des heures noires, que'elle s'y débat bousculée par les événements, dans une lutte incessante avec d'autres âmes avides et concurrentes; ce qui m'intéresse, c'est de comprendre pourquoi je suis sur la Terre, pourquoi la vie ne donne jamais ce qu'on en espère, pourquoi on y souffre et pourquoi on y meurt à l'heure précise où le cœur insatisfait, on souhaite encore de vivre et de vivre plus intensément.

Qui mène la danse, si l'on peut ainsi parler, et c'est-à-dire quelle force dirige cet incroyable mouvement, qui dure depuis des siècles? Vous connaissez, mes frères, la réponse chrétienne. Je suis venu ici pour vous la redire et vous en montrer toute la douceur en même temps que la vérité. Tout part; tout est mouvement. Dans les mains du maître, tous les êtres sont des instruments. Ceux-là se trompent qui feignent de croire que tout est con-

duit par le hasard, une espèce de force aveugle et brutale, un vouloir fatidique et maussade, dont nous serions les ridicules jouets ou les impuissantes victimes, doctrine décourageante et immorale. Ceux-là se trompent aussi qui par orgueil ont voulu faire de l'homme un maître du monde et de sa destinée. Peut-on oublier à ce point que l'homme, malgré ses efforts et ses admirables réussites, reste désespérément faible devant la nature qui lui résiste, devant la souffrance, devant la mort? Il n'y a décidément qu'une thèse admissible et c'est la thèse de la Providence gouvernant le monde, traitant chaque être qui le compose comme il convient, imposant à la brute des lois rigides, à l'être libre des lois qu'il peut transgresser; car la Providence respecte la liberté humaine, lui laisse son jeu, permet même qu'elle s'égale, se jette au mal, distille de la souffrance et du malheur; et c'est cette Providence, cette volonté divine qui tout mène, sans qui rien ne saurait marcher.

Je ne dis pas, ne me faites pas dire que la thèse soit sans mystère. Non; elle est troublante et nous ne comprendrions jamais tout à fait les voies de la Providence, comme on dit et l'on entend par là ses intentions, ses grands desseins et sa méthode. Entendez la plainte de tous ceux que la souffrance visite, le cri des âmes dans le pressoir, le blasphème des révoltés, le sanglot de la mère à qui la mort vient de prendre son enfant, le râle de l'homme en pleine jeunesse que la maladie jette à terre, le déchirement du cœur plein d'un amour sans réponse. Ecoutez ce concert, il vous dira, de même que toutes les philosophies, comment la pauvre humanité marche dans un tunnel, sans rien comprendre à la conduite du Maître qui tient les commandes; oui il y a des mystères, mais il y a des vérités inéluctables affirmées par la raison et si curieusement annoncées par le maître dont vous connaissez les formules décisives: "L'homme s'agit et Dieu le mène".

Il ne s'agit pas de discuter cette puissance universelle; il s'agit de savoir quelle attitude nous devons prendre en face d'elle.

Que d'attitudes variées chez les hommes! Attitudes orgueilleuses, attitudes maussades, attitudes paresseuses, ou la providence devient une bonne à tout faire; attitude imprudente de ceux qui font une vie en marge de tous les commandements, dont ils reconnaissent cependant l'autorité.

Ni ces négations, ni ces révoltes, ni ces exigences, ni ces lâchetés ne conviennent à un chrétien éclairé, à un chrétien courageux; et je veux enfin vous dire, m'appuyant sur l'exemple et l'expérience des saints qui ont illustré l'Eglise ou, plus simplement, des âmes moyennes, si nobles, que furent nos pères et nos mères, vos pères et vos mères catholiques à vous, Canadiens de pure race. Je veux vous dire les sentiments que vous devez entretenir pour le Maître du monde, des événements et de votre vie.

D'abord, il s'agit de se tenir dans l'humilité convenable. Eh oui! Il est le maître et nous sommes les serviteurs. Il est le grand Reître à qui tout appartient; nous sommes le pauvre à qui tout manque. Il a tous les droits et nous n'aurions que des devoirs, s'il n'avait voulu, dans sa bonté, nous faire d'ineffables promesses, et c'est à genoux que nous devons lui parler.

Abandonnons aussi tout esprit de révolte. Ayons pour lui l'obéissance, l'obéissance aux volontés de ce maître clairement exprimées dans les commandements, l'obéissance aux événements que le maître permet pour nous punir ou pour nous éprouver, l'obéissance aux voix intérieures par lesquelles le maître nous parle et toujours pour nous faire monter et nous enrichir; obéissance à l'Eglise, qui est la providence visible. Un fort sentiment de confiance aidera beaucoup à notre obéissance et notre humilité: car nous songerons que Dieu est absolument sage et clairvoyant.

Mais cela ne suffit pas. A ces sentiments doit s'ajouter, pour ne pas rester à une attitude toute passive, une volonté décidée de collaboration avec la Providence, pour faire face à toutes les difficultés matérielles et morales.

Bienheureux ceux qui vont ainsi, qui savent que le maître les défendra et les sauvera et qu'il les accueillera dans son royaume où il n'y a pas de lutte, plus de crise, plus de chagrins et plus de craintes.

Au Gesù

Convoitises et châtimement

L'écueil — Deuxième sermon de R. P. Théophile Hudon

R. P. Théophile Hudon, S. J., a continué hier dans son deuxième sermon du carême au Gesù, à développer le thème général: convoitises et châtimement.

L'histoire nous apprend qu'à la veille des grands cataclysmes les hommes rient et s'amusent: ce fut le déluge, ce fut Sodome, ce furent les Barbares et l'effondrement de l'Empire romain, ce fut le Bas-Empire et la chute de Constantinople, ce furent la Révolution française et la mort de Louis XVI, ce furent les aberrations contemporaines et le régime de Lenine.

Le monde est fier de ces immenses métropoles, mosaïques de toutes les tares humaines.

Un historien anglais imagine un penseur des siècles futurs, méditant sur Londres devenu un désert et s'ajoutant à la liste des villes disparues: Babylone, Ninive, Susse, Persépolis, Thèbes, dont les ruines géantes, muettes et mélancoliques, attestent l'orgueil et la perversité des hommes.

Comment réagir? Pour l'individu, résistance à ses mauvais penchants. Par là, s'opère l'ascension morale et intellectuelle;

Voici le résumé de sa prédication:

Nos passions, bonnes ou mauvaises ont pour nous et pour les autres des conséquences salutaires ou nuisibles.

Ainsi le démontrent la raison, l'expérience et le sens de la justice.

S'il s'agit de la passion déréglée de la chair, elle ne peut que produire de mauvais fruits.

Sur le sujet qui nous occupe, il importe de se rendre compte que l'homme est composé d'un corps et d'une âme. Fait inéluctable. Nous ne sommes pas de purs esprits, et Pascal nous le rappelle crûment lorsqu'il affirme que l'homme qui veut faire l'ange fait la bête.

Oui, nous avons un corps, des sens, des instincts, des inclinations. Tout ceci, qui peut être bon, quoique vicié par la déchéance originelle, peut devenir un danger, causé par les défaillances de notre vouloir, aggravé par les circonstances.

En soi, il existe un plaisir légitime des sens, par exemple, pour la vue, dans la contemplation de la nature et des chefs-d'œuvre, de l'ouïe, par le charme de la parole ou de l'harmonie, du goût par les satisfactions de l'appétit. De même pour nos facultés semi-sensibles, l'imagination et ses conceptions, la sensibilité et la douceur des affections.

Voici pour l'individu. Il maintenant la famille.

Dieu a dit: "Croissez et multipliez". C'est une loi générale en vue d'une fin providentielle, perpétuer la vie, fonder un foyer, peupler le ciel. Pour obéir à cette loi, l'enfant quitte la maison. On connaît l'axiome: qui prend mari prend pays. Mari et femme n'auront plus désormais qu'un seul cœur.

Quant aux nations, leur idéal sera justement dans l'association des familles vers le progrès, la culture, la civilisation, la civilisation chrétienne.

Par malheur, cet harmonieux ensemble est loin de toujours se réaliser. Il faut compter avec la révolte des sens avec les obstacles à affronter.

Les occasions surgissent de toute part, de nous-mêmes, du dehors. Ce sont nos sens, c'est notre imagination, ce sont nos souvenirs, les conversations et les lectures; ce sont les regards, les plaisirs, ce sont les mœurs actuelles; manque de distinction, mauvaise tenue, mépris des convenances, mollesse de l'éducation; ce sont encore la bonne chère et l'intempérance.

Occasions donc des suites funestes nous sont connues: obsession, dépression nerveuse, esclavage des habitudes, satiété et dégoût, parfois vieillesse précoce, ruine des affections légitimes, remplacées par l'indifférence, le dédain, le mépris, la haine; avilissement des complaisances l'un par l'autre.

Ce n'est pas tout. Il y a les auteurs du mal, magazines, revues, romans, drames, chansons, musique, annonces, réclames, affiches; il y a les pourvoyeurs de l'impudicité, qui lancent la mode, favorisent toutes les licences, flattent les instincts, sans compter les mécréants qui vivent du vice commercialisé.

De ces contacts, l'homme sort amoindri, diminué, souillé. Ce n'est pas tout: méfaits de la bonne chère, et de l'intempérance; pour la première, l'obésité du corps et de l'esprit, vie oisive, maladies quelconques héréditaires, mort anticipée; pour la seconde, colères folles, inertie de la volonté, opprobre de la famille, tombeau de l'honneur.

Conséquences funestes pour la famille: l'infidélité conjugale, qui s'accompagne d'hypocrisie, si elle se cache, d'effronterie si elle s'affiche; la stérilité volontaire à l'encontre de la loi divine et qui va jusqu'au meurtre.

Quelques-uns se résignent à l'enfant unique, voué à l'égoïsme parce que privé de frères et de sœurs, à l'ennui parce que seul, exposé à une mort prématurée qui laisse le foyer désert.

L'épanouissement normal de la famille est trop souvent entravé par les Shylocks contemporains, dépourvus de probité, de goût, d'idéal, qui spéculent sur les caves et les taudis, sur le pain, le vêtement, le chauffage.

Nous n'avons pas à faire le départ des responsabilités; nous nous contentons de constater que des exploitations révoltantes s'exercent à ciel ouvert.

Il n'est pas surprenant que dans ces conditions, et pour d'autres causes aussi, la société chancelle, que l'on entende de sourdes et sinistres craquements; l'aveuglement des pontifes du jour les rend plus terrifiants.

Les vaines énormes des soldats en armes défiant et menaçant de tout englober. Les congrès de la paix n'y peuvent rien. Naguère, un soldat, dans un moment de détresse, poussa un cri émouvant: "Debout les morts!"

Debout les morts! debout ceux à qui on avait refusé de naître et qui eussent changé le cours des événements.

Comment réagir? Pour l'individu, résistance à ses mauvais penchants. Par là, s'opère l'ascension morale et intellectuelle;

l'homme devient plus homme.

Contre les dissolvants de la famille, respect du mariage, pratique de la continence et de la chasteté.

Soyons de ceux qui préparent la résurrection.

Tournons nos regards vers l'Eglise: elle nous présente la théorie des cœurs purs qui verront Dieu; elle nous rappelle les épisodes évangéliques, Jésus et les petits enfants, elle nous invite à écouter le cantique des vierges, hommes ou femmes, qui suivent l'agneau, elle évoque la vision céleste de la vierge Marie, elle exalte ses enfants, de sainte Thérèse d'Avila à saint Stanislas.

Quel rayonnement dans cette scène! La mère de Louis de Gonzague va franchir le seuil: elle veut embrasser son fils: elle l'aperçoit plongé dans un tel recueillement qu'elle s'agenouille, pour unir sa prière à celle de son fils.

Recevez, admirons le miracle de la miséricorde divine; voici la voie de conversion, voici la voie du repentir, voici que défient devant nous Marie-Madeleine, Pierre, le chef des apôtres, Augustin et tant d'autres; à quelle hauteur de sainteté ne sont-ils pas parvenus?

Devant ces deux voies qui s'ouvrent devant nous, excuses, sophismes s'évanouissent. A la suite de Notre-Seigneur, à la voix de l'Eglise, pratiquons la vertu qui allège toutes les misères; durant cette période de la pénitence, le Carême, l'Eglise invite l'homme à la pureté de conscience, la famille à la dignité morale, la société aux bonnes mœurs.

Ainsi s'élèveront les tribulations terrestres en attendant la paix, la joie, le bonheur du ciel.

Vue d'ensemble sur la dernière session

(Suite de la 1ère page)

Dillon mit fin aux procédures, certains députés avaient déjà accumulé plus de mille dollars en frais de toute sorte; et plusieurs nous ont déclaré que si l'aventure se fût déroulée jusqu'au bout, elle leur aurait coûté de trois à quatre mille dollars. En plus, les procédures percutaient à des électeurs peu scrupuleux d'exercer un petit chantage peu intéressant.

Le gouvernement a décidé de modifier la loi des élections contestées, de façon que des procédures répétées contre des candidats légaux et exercées en fait par tous les contestants, devenaient illégales avec effet rétroactif et donc annulaient toutes les contestations prises.

La morale de la loi Dillon c'est qu'il importe simplement de se faire élire; le gouvernement se charge du reste.

La Commission municipale

Vers la fin de la session, le gouvernement devait adopter aussi une autre mesure d'un parlementarisme plus que douteux.

Par la loi de la Commission municipale, il centralise les administrations municipales et scolaires de toute la province, sous la régie de deux messieurs, fondés de pleins pouvoirs, discrétionnaires, nommés par le gouvernement et qui feront la pluie, le beau temps, ou les deux si la chose leur plaît.

C'est le triomphe du cercle vicieux. Les contribuables municipaux ne s'intéressent pas aux questions municipales, parce qu'on ne les consulte pas. On ne les consulte pas parce qu'ils ne s'intéressent pas aux affaires municipales.

Le gouvernement s'est fondé sur ce raisonnement pour mettre toutes les municipalités en tutelle. Grâce à la nouvelle loi, les deux commissaires administreront d'abord toute municipalité qui n'a pas payé ses coupures d'obligations, tant au point de vue municipal que scolaire; ce sont eux qui nomment les employés, les destituent, décident des travaux, des taxes, engagent les institutrices, décident de la location des écoles, etc.

En plus, les commissaires ont droit d'enquêter dans toute municipalité, ainsi que de nommer tous les agents, qu'il plaira au gouvernement d'envoyer et d'user de tous les moyens qu'il plaira à la Commission et aux agents du gouvernement. C'est-à-dire que M. X., agent du gouvernement, peut venir à 2 heures du matin, faire ouvrir l'hôtel de ville, vider les tiroirs de fond en comble, étudier les dépenses les plus secrètes, fonder spéciaux de la police, etc., s'enquérir si le maire a payé la taxe de 35 cents sur les repas, et ainsi de suite, le tout aux dépens de la municipalité.

Aucun emprunt municipal ne peut se faire sur son consentement des commissaires, et s'il est accordé, la Commission peut nommer des inspecteurs, contrôleurs avec droit de s'ingérer partout, afin de contrôler la façon dont l'argent sera emprunté, par l'intermédiaire de qui, etc.

Sans compter que ce sera une loi admirable pour les frais de voyage, dans tous les cas payables par les municipalités.

Ce sont les deux joyaux de la Couronne.

Les autres bills

Le gouvernement a fait voter d'autres bills, d'une importance moindre mais fort intéressants. Il y a le bill de la *Montreal Light, Heat & Power*. Sous prétexte de contenir quelques actionnaires de méchante humeur, la compagnie a obtenu le droit formel et direct d'émettre toute sorte de dévaluations, actions et obligations, pour la somme et les fins qu'elle voudra. Avec cet amendement à sa charte la compagnie peut maintenant tout faire, surcapitaliser 190 fois au lieu de 71, acheter la *Beauharnois*, la *Shawinigan*, etc.

Il y a eu aussi un gros débat sur la question des taxes d'électricité, lorsque la *Quebec Power* a présenté un bill assez ambitieux. Elle voulait obliger la cité de Québec, advenant que la ville voulait exproprier, à exproprier non seulement le réseau électrique de la *Quebec Power*, mais à acheter le réseau de tramways, de taxis, et jusqu'au chemin de fer pour les pèlerinages à Sainte-Anne.

Ce bill charmant a été étranglé par M. Ernest Lapointe, que la cité de Québec avait appelé à son secours contre le ministère. Il faut

Quelle valeur pour Cinq Cents

car la grosseur, la qualité et l'arôme vous sont offerts à un degré étonnant dans ce cigare à cinq cents, plus gros, meilleur, longues feuilles de rempage, reconstruit de Sumatra.

CIGARES STONEWALL JACKSON

MILLET ROUX & LAFON LIMITEE

Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie.

ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition

1215, rue Saint-Denis

Tél. Marquette 8495

Instruments chirurgicaux de GENETILE & CIE de Paris.

Electricité médicale des établissements CHENAILLE, de Paris.

Rayons X des établissements R. CASEL, de Paris.

Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.

DEVIS SUR DEMANDE SERVICE

PETITES AFFICHES

— Tarif —

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdre, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 mots. La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, RE-MERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CARNET MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

DEMANDE D'EMPLOI

Organiste d'expérience et bien recommandé. S'adresser à M. J. N. Francoeur, 1031, rue Casler, 60, Le Devoir. 23-22

LOGEMENT DEMANDE

Logement de 4 pièces, situé entre Craig, Ontario, St-Laurent et Papineau. S'adresser par lettres à 1104 est, rue Dorchester. J.N.O.

MAISONS A LOUER

No 2139 rue Lasalle, logement de 6 pièces, \$19.00 par mois. No 2145 rue Lasalle, logement de 6 pièces, \$19.00 par mois. No 187 Avenue Laval, Laval-des-Rapides, logement de 5 pièces, cave, bain, serre, garage, jardin, \$15.00 par mois. Notaire L. Gagnon, C.F. 744 ou B.Y. 0065. J.N.O.

MIEL DE CHARLESBOURG

Deux millions d'abeilles dont le travail profite à nos autres colonies. 16,100 livres de bon et doux miel de Charlesbourg. Avez-vous eu votre part? Le bûcher d'un gallon, 13 livres, par colis postal, dans la province de Québec \$2.50 poste payée. VERRET, Charlesbourg, Québec. 6-3-35

bre un double mur impénétrable. Il donne plutôt l'impression d'un brave homme qui a envie de chausser ses pantoufles et de s'allonger au coin du feu, pour un bon petit somme.

Sous sa direction, l'opposition est restée désorientée, flottante. C'est ce qui explique que des signes de dislocation apparaissent dans les rangs libéraux. Les nouvelles recrues ont de la valeur et manifestent une tendance marquée vers une politique plus indépendante, moins liée aux puissances d'argent.

M. Maurice Duplessis a fait excellente impression sur la Chambre, au cours de la présente session. Il y a déployé toutes ses ressources comme puissance de travail et de pénétration. Aucun bill qu'il n'ait bien étudié et dont il n'ait dénoncé les dangers. Le gouvernement lui doit d'avoir amené, pour le mieux, un bon nombre de mesures.

Il a été appuyé par M. Paul Sauvé, qui a fait des progrès remarquables.

Du côté du gouvernement, M. J. Edouard Perrault, M. Adélard Godbout et M. J.-N. Francoeur sont les figures dominantes à côté de M. Taschereau. Ce dernier, par son expérience, son esprit caustique, sa connaissance des hommes, reste le puissant actif du parti libéral.

M. Savignac enterre une petite pelle mécanique

MM. les échevins Savignac, L'Archevêque et Drummond ont inauguré samedi après-midi les travaux du tunnel du boulevard Saint-Joseph. M. Savignac a entermé une petite pelle mécanique miniature, de celles qui servent de jouets aux enfants, et les ouvriers qui assistaient à la cérémonie ont applaudi à ce geste. M. Savignac a expliqué que cela symbolise la politique de l'administration municipale en ce qui concerne les travaux de chômage, et que partout où se sera possible on n'utilisera pas de machines.

M. l'Archevêque, évêquin de Delorimier et maire suppléant, creusa ensuite, de même que M. Drummond, évêquin de Rosemont. Tous deux dirent quelques mots. M. Savignac parla ensuite, rappelant que l'administration a depuis deux ans dépensé énormément pour donner du travail aux chômeurs, sans pour cela augmenter les taxes. Nous vivons selon nos moyens et nous aidons les chômeurs.

MM. les échevins Alfred Mathieu, Max Seigler, Gaston Demers, W.S. Weldon, Z. Lesage, P. Riard et H. Lamarre prononcèrent aussi de courtes allocutions, de même que M. Joseph Rhéaume, président de la *Local Construction Co.*, qui a obtenu le contrat pour le tunnel. M. Rhéaume a annoncé que les travaux qui commencent aujourd'hui donneront du travail à plus de 350 hommes; on travaillera 21 heures par jour, avec trois équipes de 100 hommes travaillant sept heures chacune.

"Nord-Sud", de Léo-Paul Desrosiers

EST EN VENTE AU DEVOIR, A \$1.00 L'EXEMPLAIRE

Faites-vous un devoir d'avoir dans votre bibliothèque ce beau roman canadien que a critique accueille avec des louanges unanimes. Jean Bréard, Pierre Davaul, Antonin Bréard, Francoeur, Valdombre, Louis Dantin, tous confissent pour ce nouveau livre une admiration presque sans réserve.

Empressez-vous de l'acheter et de reconnaître avec votre encouragement matériel le mérite de l'auteur. Service de librairie du *Devoir*.

Avis de décès

BABY — A Montréal, le 22 février 1932, décédée à 85 ans, Eugénie Baby, épouse de feu Michel-Horace Baby. Avis des funérailles plus tard.

Nécrologie

CHARTRAND. — A l'Hospice, le 16, à 88 ans, Mlle Olympe Chartrand.

DECARIE. — A Montréal, le 18, à 57 ans, Albertine Decarie, née Garnier.

GILKER. — A Montréal, le 16, à 4 mois, Simonne Groulx, fille d'Idèle Groulx et d'Évelina Leroux.

DESAULNIERS. — A Montréal, le 17, à 94 ans, Céline Vallancourt, épouse de feu Joseph Desaulniers.

HUET. — A Sommerville, le 19, Horace Huot.

LA-CROIX. — A Montréal, le 18, à 44 ans, Philippe La-Croix, époux d'Amanda Wener.

MINVILLE. — A Montréal, le 19,

Demain: MARDI, 23 février 1932.
Saint Pierre Damien, évêque et docteur.
Lever du soleil, 6 h. 46.
Coucher du soleil, 5 h. 30.
Lever de la lune, 7 h. 59.
Coucher de la lune, 7 h. 32.
Nouvelle lune, le 6, à 9 h. 45 m. du matin.
Premier quart, le 14, à 1 h. 16 m. du soir.
Pleine lune, le 21, à 9 h. 07 m. du soir.
Dernier quart, le 28, à 1 h. 3 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 25.
Même date l'an dernier 30.
Minimum aujourd'hui 1.
Même date l'an dernier 20.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.61. 11 heures a.m. 29.60.
Midi: 29.58.
Chiffres fournis par le service météorologique de Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

L'armée japonaise d'Yeda encercle le village fortifié de Kiangouan

La garnison chinoise tient encore après trois jours d'offensive — La Chine prépare une guerre d'un an avec le Japon — Le parti ministériel japonais obtient la majorité aux élections générales de samedi — La réunion spéciale du 3 mars à Genève pour le règlement du conflit sino-japonais.

Changhai, 22 (S. P. A.). — L'armée japonaise du général Kenkichi Ueda a réussi cet après-midi à se faire un chemin au nord du village de Kiangouan, à le dépasser et elle a commencé à converger vers le sud, vers Tachang, pour envahir ce village fortifié de Kiangouan, le point stratégique du front. Ce succès a été remporté après trois jours d'offensive, lancée avec 25,000 hommes et tous les armements les plus modernes.

Les quelques centaines de soldats chinois qui constituaient la garnison de Kiangouan ont résisté avec héroïsme et ils tiennent encore. Il y a déjà deux jours qu'ils résistent contre l'attaque concertée de l'infanterie, de l'artillerie, de la cavalerie et des chars d'assaut. On ignore quelles sont les pertes qu'ils ont pu subir depuis le commencement de la bataille.

Les Japonais ont retiré une bonne partie des troupes qu'ils avaient devant Chapéi et Wousong pour les faire donner contre Kiangouan. Ils ont réussi cet après-midi à percer les lignes chinoises au nord de Kiangouan, puis leur artillerie lourde et leurs avions ont commencé un bombardement sans merci de la deuxième ligne chinoise. Un escadron de chars d'assaut a ensuite été lancé pour nettoyer le terrain des franc-tireurs et des nids de mitrailleuses. Les colonnes japonaises ont réussi alors à dépasser Kiangouan pratiquement environnée et il semble que la chute de la petite ville n'est plus qu'une question d'heures; ils en sont réduits à l'alternative de s'échapper en toute hâte par l'issue du sud ou de se voir complètement cernés à la tombée de la nuit.

Les troupes chinoises de ce secteur ont dû se replier à quatre milles en arrière et pendant leur retraite les soldats ont été soumis à un bombardement incessant et au tir des mitrailleuses des avions de combat qui rasaient le sol à toute vitesse et balayaient les rangs des soldats chinois. Les routes qui conduisent au front étaient encombrées de pauvres réfugiés chinois qui portaient tous leurs biens sur leur dos et qui marchaient péniblement sans trop savoir où ils allaient, ne songeant qu'à échapper aux obus.

Vers le milieu de l'après-midi, cependant, les brigades japonaises qui assiégeaient le village de Kiangouan à l'est et au sud ont commencé à ralentir leur attaque. A la suite de l'avance de ses troupes, le général Ueda a transporté ses quartiers généraux à Tienlou, une station de chemin de fer au nord de Kiangouan, un mill et demi à l'ouest de l'Université de Foutan.

A Chapéi
La bataille a repris ce soir à Chapéi sous la forme d'un bombardement d'artillerie et d'un feu nourri de mitrailleuses. De leurs positions dans le secteur de Chapéi, les artilleurs ont fait pleuvoir les obus dans la direction des quartiers généraux japonais sur la route de Szechouen, en dehors de l'établissement international, et ils ont réussi à allumer deux incendies considérables dans les environs. L'artillerie japonaise installée dans le parc Konghou a réagi vigoureusement. Les mitrailleuses chinoises ont maintenu un feu nourri sur les positions japonaises tout le long de la route, mais apparemment sans résultats appréciables.

Des avions japonais ont survolé Chapéi ce soir en laissant tomber des pamphlets soi-disant imprimés par les quartiers généraux du Kouto Min Tang où il est dit que les soldats de la 19ème armée de route en résistant aux Japonais à Changhai ont désobéi aux vœux du gouvernement national, ont trahi leur pays et ont amené cette crise de Changhai.

Auditorium de l'Ecole du Plateau
(Parc LaFontaine)
le vendredi 4 mars
Honnêtes ou canailles ?
conférence par
M. Henri Bourassa
sous les auspices de l'A.C.V.,
Section Mont-Royal.
Billets en vente: au "Devoir", chez M. J. T. Chabrand, 181, Ave. LaSalle (AT. 1717); Lucien Houde, 1869 William-David (CL. 5187); Roméo Ode, 7058 Goussier (CA. 2916); E. H. Montpetit, 3487 Gertrude (CO. 4317); R. Bourcier, 1151 Laprairie (WI. 4718); R. Traversy, 4416 Garinier (AM. 2209).
ENTREE: \$1.00.

Au conseil municipal

Communications diverses

Les communications suivantes seront soumises au conseil municipal cet après-midi. Le Club ouvrier Montclair demande que les ouvriers de la ville travaillent huit heures par jour au lieu de six, et que, au cas où cela ne serait pas possible, les travaux soient exécutés par trois équipes par jour au lieu de deux. Dans chaque cas les équipes travailleraient comme avec le système actuel, six jours consécutifs.

Le Club ouvrier Saint-Jean demande que le prix du passage sur les autobus de la Compagnie des tramways soit le même que sur les tramways.

L'Association des propriétaires du quartier Bordeaux demande que le boulevard qui sera construit pour relier ce quartier au centre de la ville porte le nom de boulevard Jacques-Cartier.

Adversaire de M. Biggar

M. W. A. Watson, ancien échevin de Notre-Dame-de-Grâce, rencontré ce matin à l'hôtel de ville, par les journalistes, a annoncé sa candidature dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Il combattra M. Biggar, échevin actuel et leader du conseil.

Dans Villeray

Vendredi soir dernier, à la salle St-Gérard, le club ouvrier Villeray a offert la candidature à M. Bruno Charbonneau pour un nouveau mandat.

Commission métropolitaine

Il y aura assemblée de la Commission métropolitaine, mercredi, à quatre heures, au local de la Commission au no 14 rue St-Jacques est. L'échevin Gabias présidera.

Le groupement des polls

Le groupement des polls sera obligatoire au cours de la prochaine élection municipale, le 4 avril. Un rapport sera soumis à cet effet à la séance de cet après-midi.

Les accidents de chemins de fer

Ottawa, 22 (S.P.C.). — Suivant la commission ferroviaire, 22 personnes ont été tuées et 333 ont été blessées en novembre dernier, dans des accidents attribuables aux chemins de fer, au moins en une certaine mesure. Les accidents aux passages à niveau ont causé sept morts, dans le mois en question.

Condamnés à mort en Russie

Leninegrad, 22 (S.P.A.). — Trois hommes que le gouvernement accuse de tenter de désorganiser le commerce de détail soviétique ont été condamnés à mort. Quarante et un autres sur qui pesait la même accusation ont été condamnés à la prison.

Les Russes mouillent des mines

Budapest, Hongrie, 22 (S.P.A.). — Le journal *Reggeli Ujsag* publie aujourd'hui les dépêches suivant lesquelles les officiers d'un vaisseau roumain affirment que les Russes mouillent des mines le long de la frontière roumaine de la mer Noire. Selon ces officiers, quatre torpilleurs et un mouilleur de mines russes mouillent aussi des mines à l'entrée de ports russes.

Un nouveau livre

MOISSON DE VIE, PAR JEAN-LOUIS GUAY
C'est le livre d'un malade qui, sur son lit de douleur, bénit la vie et la chance.

Ce volume, de 176 pages, rempli de nobles sentiments et de sincérité, procure au lecteur de tout âge une lecture agréable et édifiante.

En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.00 par volume. DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, Notre-Dame est, Ville.

Rebelle au Nouvel Etat

Tokio, 22 (S.P.A.). — Des dépêches de Moukden au ministère de la guerre annoncent que de nouveau la rébellion contre le nouvel Etat mandchou a éclaté dans la province de Kirin, où 2,000 soldats chinois anciens partisans du général Ting Chao, marchent sur Iminepo pour renverser le gouverneur provincial, Hsi Hsin. L'un des fondateurs du nouvel Etat, Les rebelles se seraient emparés de Wouki-miho et les troupes du gouverneur retrairaient.

Une guerre d'un an

Changhai, 22 (S.P.A.). — Le gouvernement national de la Chine, répète-t-on dans des milieux bien informés, se prépare à une guerre contre le Japon qui durera un an. Il achète de fortes quantités de munitions, d'avions et d'outillage pour

Le centenaire de Mme Lamothe

Les fêtes d'hier à Yamachiche

Les Trois-Rivières, 22 (D. N. C.). — Une belle fête religieuse, familiale et paroissiale a marqué, hier, à Yamachiche, la célébration du centième anniversaire de naissance de Mme Antoine Lamothe, née Adeline Lapointe. L'église était remplie à sa capacité quand la vénérable jubilaire y fit son entrée au bras de son fils, M. J. C. Lamothe, C. R., avocat de Montréal. M. l'abbé J. E. de Carufel, curé, a prononcé une courte allocution pour offrir les hommages de toute la paroisse à la vénérable jubilaire. La messe s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement, puis un grand banquet a eu lieu au couvent des Soeurs de la Congrégation. Le curé a proposé la santé de la vénérable centenaire. MM. J. C. Lamothe, André Fautaux, J. C. Bumbay, M. l'abbé Ernest Jacob, vicaire de Yamachiche, ont pris aussi la parole.

Mme Antoine Lamothe fut baptisée le 21 février 1832. Elle est encore forte et en excellente santé. Elle suivit tout le programme des fêtes sans laisser apparaître la moindre trace de fatigue.

On remarquait au banquet, aux côtés de la centenaire, M. le curé J. E. de Carufel, M. et Mme J. C. Lamothe, de Montréal, Mme H. Milot, fille de Mme Antoine Lamothe, Mme Donat Girardin, une autre de ses filles, M. D. Girardin, M. André Fautaux, M. J. C. Bumbay, C. R., de Montréal, M. Pierre Bellemare, maire de Yamachiche, et Mme Bellemare, M. Omer Milot, maire de la paroisse, et Mme Omer Milot, et un grand nombre de petits-enfants de la jubilaire.

Le procès de Saunders

On a commencé ce matin, devant un jury de la Cour du Banc du Roi, le procès du noir R. B. Saunders, accusé du meurtre de James B. Harris, son associé, le 14 novembre dernier, dans un café de la rue St-Antoine, près Windsor. Lorsqu'on a procédé au choix des jurés, deux de ceux-ci se sont excusés, le premier déclarant qu'il était préjugé contre les noirs et le second avouant qu'il était opposé à la peine de mort.

Le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste, a expliqué comment la mort de Harris avait été causée par une balle de revolver qui avait traversé le cœur de la victime. Une autre balle avait également atteint Harris au bras. Les détectives ont raconté que l'accusé Saunders était allé se livrer lui-même au sergent Robert, au poste de police, et avait avoué qu'il avait tiré les coups de feu sur son associé.

L'architecte Sincennes a expliqué longuement aux jurés la disposition des lieux dans le café qui appartenait à l'accusé et à la victime et où le meurtre a été commis.

Le procès se continuera cet après-midi alors qu'on entendra différents témoins de la tragédie. Une trentaine de noirs avaient envahi la Cour du Banc du Roi pour assister à ce procès.

Avant de commencer cette cause, le juge a fixé au 14 mars la date du procès de Charles-Edouard Lapointe, accusé du meurtre de sa belle-mère.

M. Tardieu à Genève

Genève, 22 (S. P. A.). — M. André Tardieu, chef de la délégation française à la conférence du désarmement et chef du nouveau cabinet français, doit être de retour à Genève mercredi pour diriger l'at-taque française contre les propositions de désarmement allemandes. Il assistera à la réunion du comité de mise en marche de la conférence et il répondra probablement le même jour aux propositions de l'ambassadeur Nadolny, délégué allemand. Il a l'intention de revenir à Paris immédiatement après.

M. Arthur Sauvé représentera le gouvernement canadien

Ottawa, 22 (D. N. C.). — M. Arthur Sauvé, ministre des Postes, représentera le gouvernement canadien au sacre de S. E. Mgr Turquetil, O. M. I., demain, à Montréal, et à l'intronisation de S. E. Mgr Villeneuve, mercredi, à Québec.

M. T. Roosevelt à Tokio

Tokio, 22 (S. P. A.). — Le colonel Théodore Roosevelt, le nouveau gouverneur des Philippines, Mme Roosevelt et leur fille Mlle Grace Roosevelt, sont arrivés en automobile à Tokio où ils sont les hôtes de l'ambassadeur Forbes.

Le gouverneur a été reçu samedi par l'empereur Hirohito et Mme Roosevelt et sa fille par l'impératrice. L'empereur a donné un déjeuner en leur honneur.

Fusion de banques en Allemagne

Berlin, 22 (S.P.A.). — On annonce aujourd'hui la formation d'une gigantesque institution bancaire allemande comportant la fusion des banques "Danat" et "Disendener", qui étaient sous la direction du gouvernement depuis plusieurs mois.

L'intronisation de Mgr Villeneuve

Texte de la bulle adressée au clergé et aux fidèles de l'archidiocèse de Québec annonçant la translation de Mgr de Gravelbourg au siège métropolitain de Québec

Québec, 22 (D.N.C.). — Mgr Laflamme, curé de Notre-Dame de Québec, a donné hier lecture de la bulle adressée au Chapitre, au clergé et aux fidèles de l'archidiocèse de Québec, leur annonçant la translation de S. E. Mgr Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, O.M.I., du siège épiscopal de Gravelbourg, au siège métropolitain de Québec.

(Traduction française)
Pie XI, évêque serviteur des serviteurs de Dieu,

A ses bien-aimés fils, les membres du Chapitre de l'Eglise métropolitaine, les membres du clergé et les fidèles de la ville et de l'archidiocèse de Québec, salut et bénédiction apostolique.

En ce jour, de l'avis de nos vénérables Frères, les cardinaux de la Sainte Eglise romaine, et de Notre plein pouvoir apostolique, Nous avons dégué du lien qui l'unissait à l'Eglise de Gravelbourg, en qualité d'évêque, Notre vénérable frère Rodrigue Villeneuve, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée, nous l'avons transféré à votre Eglise métropolitaine de Québec, actuellement sans pasteur, et nous l'y avons préposé comme archevêque et pasteur.

Nous vous le faisons donc ici savoir. Et Nous vous enjoignons, dans le Seigneur d'accueillir avec des sentiments de piété, comme le père et le pasteur de vos âmes, le même évêque Rodrigue, choisi pour votre archevêque, de lui rendre l'honneur qui lui est dû, d'obéir à ses ordres et à ses avis salutaires, et de lui marquer votre respect, en sorte qu'il puisse plus facilement, et pour la plus grande prospérité de son Eglise, accomplir la tâche qui lui est confiée.

Or, nous voulons et ordonnons, que par la charge et par les soins de l'Ordinaire, qui administre votre archidiocèse, Nos présentes lettres soient lues publiquement et dans leur entier, tant à la première assemblée capitulaire qui suivra leur réception, que dans l'Eglise métropolitaine elle-même au prochain jour de fête d'obligation pour les fidèles.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an du Seigneur mil neuf cent trente et un, le onzième jour du mois de décembre de Notre pontificat, l'an dix.

(Signé) Fr. André Cardinal Fruhwirth, chancelier de la Sainte Eglise romaine; Domenico Jorio, protonotaire apostolique; Alfonso Carinci, protonotaire apostolique; Giorgio Stara-Tedde, officier consultant de la chancellerie apostolique; Alfredo Marini, gardien du sceau de plomb; Angelo Perricoli, copiste apostolique.

Trente archevêques et évêques

Québec, 22 (D.N.C.). — Trente archevêques et évêques ont annoncé qu'ils assisteront aux fêtes de l'intronisation de Mgr Villeneuve, à Québec.

En Espagne

Madrid, Espagne, 22 (S.P.A.). — M. Alejandro Lerroux, ancien ministre des affaires étrangères, que l'on a mis de côté lors de la réorganisation du cabinet, a prononcé hier un grand discours où il a défini l'attitude de son parti, le parti radical républicain, qui veut tirer l'Espagne du "chaos économique, social et politique". Il a réuni plus de 300 personnes dans l'arena qui sert aux combats de taureaux et plusieurs milliers d'autres personnes ont écouté le discours qui était irradié, dans les cafés avoisinants.

M. Lerroux réclame la liberté religieuse complète, des réformes agraires, la liberté de la Catalogne et un rajustement économique. Il a accusé les socialistes de tenter d'implanter des réformes radicales alors que le pays n'est pas préparé pour les recevoir.

Un ouvrage magistral

LITURGIA. — L'abbé R. AIGRAIN, professeur aux Facultés catholiques de l'Ouest, Liturgia, encyclopédie populaire des connaissances liturgiques, in-8 cartonné de XV-1141 p., nombreuses illustrations, Bloud.

"Un ouvrage magistral, publié par un prêtre savant qui est aussi un apôtre.

Malgré les collaborateurs nombreux et variés qu'il s'est adjoints, il a gardé à son oeuvre une parfaite unité, tant sa méthode était sûre et son erudition éclairée.

Tout ce que les fidèles doivent savoir, non pas pour exécuter les cérémonies, mais pour en comprendre l'esprit et en apprécier les beautés, tout est dans ce livre instructif, équilibré, captivant.

Nous ne le recommanderons pas autrement; les catholiques qui nous lisent se feront un honneur de le posséder et d'en faire leur profit."

— *Revue des Lectures*, déc. 1930.
En vente au Service de Librairie, au prix de \$3.00 au comptant, et \$3.25 par la poste.

Le sacre de S. E. Mgr Turquetil à la basilique

La cérémonie commencera demain matin à 9 h. 30

— Le Vicaire apostolique de la Baie d'Hudson célébrera sa première messe après son sacre, mercredi matin, à 7 heures, à Saint-Pierre — Dîner du clergé à 1 heure demain midi — Bancs réservés

Environ trente archevêques, évêques, vicaires apostoliques et capitulaires assisteront demain à la cérémonie du sacre de Son Excellence Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., évêque de Ptolémaïs et premier vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, qui se déroulera à la basilique à 9 h. 30 du matin. Mgr Turquetil sera le premier vicaire apostolique sacré à Montréal et le premier aussi à l'être des mains de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. Deux vicaires apostoliques oblats seront les coconsecrateurs: Nosseigneurs Gabriel Brevnat et Ovide Charlebois, respectivement vicaires du Mackenzie et du Keewatin. Deux autres Pères oblats, les PP. A. Desnoyers et P. Pépin, agiront comme chapelains épi-scopaux.

C'est S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, qui prononcera le sermon de circonstance. Il parlera de la double tâche du sacerdoce perpétuée ici-bas par l'épiscopat dans sa plénitude. Après la cérémonie religieuse, il y aura à 1 heure de l'après-midi dîner du clergé à la salle paroissiale de Saint-Pierre, 1160 rue Pa-net.

Mercredi matin S. E. Mgr Turquetil célébrera sa première messe comme vicaire apostolique à 7 h. à l'église Saint-Pierre et il se mettra en route pour Québec avec le groupe des archevêques, évêques et vicaires apostoliques invités à la cérémonie de l'intronisation de S. E. Mgr Rodrigue Villeneuve mercredi soir et à sa première messe pontificale comme archevêque de Québec, jeudi matin.

Demain matin, à la basilique, il y aura des bancs réservés aux prêtres et religieux qui ne pourront trouver place dans le sanctuaire. Il y aura de même des bancs réservés pour les parents. Mais tout le reste de la vaste nef de la basilique sera ouvert au public.

Nouveau décret allemand

Berlin, 22 (S.P.A.). — Le gouvernement allemand vient de lancer un nouveau décret empêchant l'évasion des devises étrangères et la rentrée des marks à l'étranger. En annonçant les nouveaux règlements, le gouvernement a fait ressortir que les précédents règlements présentaient des points faibles permettant de les tourner.

Le nouveau décret aggrave encore les restrictions sur les transactions monétaires. Les paiements de l'étranger, ou les produits de ventes de valeurs de biens immobiliers en Allemagne, ne peuvent être cré-dités que par des comptes spéciaux restreints.

Les mêmes restrictions seront appliquées aux héritages d'Alle-mands en faveur d'un étranger. Les exportateurs allemands sont sévèrement requis de montrer comment s'opère le règlement de leurs comptes, et l'on s'efforce de mettre un terme à certains abus qui se sont produits au sujet d'assurances en monnaies étrangères.

Le chômage en Allemagne

Berlin, 22 (S.P.A.). — Le 15 février, le nombre des sans-travail en Allemagne s'élevait à 6,127,000, ce qui constituait une augmentation de 86,000 en deux semaines.

Mort de M. A. E. Jones

Halifax, 22 (S.P.C.). — M. Alfred E. Jones, président de Robin Jones & Whitman depuis vingt-deux ans, est décédé à l'âge de 75 ans. M. Jones avait fait partie de la première mission commerciale canadienne aux Antilles, au début du siècle.

Contre les baissiers

Washington, 22 (S.P.A.). — Le président Hoover a fait connaître que les autorités fédérales avaient pris des mesures pour restreindre les activités des baissiers au Stock Exchange à New-York.

M. Hoover a dit qu'il y avait eu de nombreuses conférences avec les dirigeants du Stock Exchange pour mettre un frein à la dépression artificielle des prix par les baissiers. Les efforts des dirigeants du Stock Exchange ont réussi jusqu'à un certain point. Il a ajouté cependant que les spéculations à la baisse vers la fin du mois de janvier, avaient occasionné une certaine détresse dans tout le pays et que le gouvernement avait pris d'autres mesures.

Le Stock Exchange de New-York a mis en pratique un nouveau règlement défendant aux courtiers en valeurs de prêter des titres dé-tentés par des clients sans le consentement de ceux-ci, à des tiers, pour des spéculations à la baisse.

La déchéance de notre classe moyenne

La tenue du congrès de colonisation qui doit se réunir à Montréal, cette semaine même, donne une actualité nouvelle à la conférence de M. l'abbé Groulx, sur "la déchéance de notre classe moyenne". Cette conférence, mise en brochure dans la collection du Document, a obtenu un très vif succès. Elle a été du reste reproduite par plusieurs journaux et commentée par nombre d'auteurs. Elle se vend 3 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, franco. Au cent \$3.50, plus les frais de port.

S'adresser au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Les albums de Henri Julien

L'une des séries est déjà épuisée

Nos clients ont fait si bon accueil aux albums du grand artiste canadien, Henri Julien, que l'une des séries, l'édition reliée toile, est déjà épuisée. Il reste, cependant, l'édition brochée et l'édition reliée cuir souple. Dans ces beaux volumes sont reproduits les compositions et des croquis de l'artiste. Ils furent publiés en 1916 par le comité Henri Julien sous la présidence honorifique de sir William Van Horne et la présidence active de sir Hugh Graham. (depuis, lord Atholstan). On y trouve un historique de l'album et des articles d'appréciation sur l'art et la personnalité de Julien.

Ces volumes, papier couché, format 10 1/2 x 14, ont plus de 200 pages et pèsent 5 livres aux environs. L'Album broché, \$5.00 au comptant; \$5.50 par la poste. L'Album relié cuir souple, \$10.00 au comptant; \$10.50 par la poste. SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430 Notre-Dame est, Montréal.

La Page féminine

L'ENERGIE

L'énergie est cette puissance, cette force morale, cette vigueur de l'âme qui élève l'homme et le rend digne de remplir la place que la divine Providence lui a assignée dans la société. Pour adoucir les misères de la vie, pour détourner l'homme du vice, pour faire le plus de bien, l'énergie est une véritable source à laquelle peut puiser tout être ayant de la bonne volonté. Les embûches, les ennuis de toutes sortes, que nous rencontrons pendant notre courte vie terrestre sont si nombreux que si nous n'avons pas cette faculté, nous pourrions difficilement vaincre toutes ces misères.

Souvent, dans nos manières de voir et de comprendre les choses, une grave erreur se glisse. Plusieurs se figurent que tous leurs efforts sont inutiles et, se basant sur ce principe, étouffent en eux cette impulsion naturelle qui porte l'âme courageuse à exceller dans tel genre de vie. Ceux-ci manquent d'exploiter l'énergie en eux, ce qui n'est pas bien.

La dissipation éteint l'énergie tout comme la mauvaise santé. Pour obtenir cette belle qualité, il faut d'abord la désirer, vouloir la posséder et faire des efforts réels dans tous ses actes. Un caractère doué de pénétration d'esprit, un oeil vif, une voix animée, des gestes gracieux, une décision prompte et sûre, des yeux de génie dénotent une énergie bien cultivée. Combien par leur manière stupide de s'exprimer, par leur apparence nonchalante nous donnent l'impression de la lenteur de leur intelligence, de l'assoupissement de ces pouvoirs qui font de l'homme le centre et la perfection de la création et qui étaient destinés pour les plus nobles fins.

Pour augmenter et entretenir l'énergie, nous devons rechercher l'action, le travail et mettre de la vigueur dans l'exécution de nos fonctions dans chaque sphère de la vie. Ceux qui perdent ce don du ciel, pour quelque cause que ce soit, deviennent énervés, incapables de tout effort sans grande fatigue physique et inaptes à tout travail, obligés ou récrétés. L'obligation de travailler créée par Dieu lui-même s'impose à tout être qui a la vie, fait-il prince et coussin d'or comme dans les contes. La vie elle-même est un travail continu; celui qui ne travaille pas perd toute énergie et finit par ne plus pouvoir s'imposer le moindre effort intellectuel ou physique.

L'énergie dépend donc de nous d'abord, puis de nos communications avec la société; c'est par nos efforts et nos rapports sociaux que nous nous rendons utiles et actifs dans la sphère, si minime soit-elle, que nous occupons. Il faut donc travailler avec énergie, concentrant tous nos efforts pour bien remplir chacun notre tâche quotidienne; l'énergie dépensée nous donne une vie heureuse, remplie de merites pour la seule vie vers laquelle tous nos efforts doivent être dirigés.

ALICE

Un écueil en éducation

Nous avons souvent entendu définir le but de l'éducation, le développement harmonieux des facultés pour permettre à l'enfant d'atteindre la fin pour laquelle il a été créé, c'est-à-dire la béatitude, c'est-à-dire Dieu.

Développement, il importe d'insister sur ce mot. Trop souvent nous envisageons notre rôle d'éducateur sous son aspect inhibiteur; nous nous appliquons à déraciner les mauvaises herbes, à détruire les

Draperies remises à neuf

"Quand nous avons repris maison il y a un mois, j'ai constaté que nos draperies étaient fripées, conséquence de l'empaquage. Je les ai étendues sur la corde à linge, espérant que les plis disparaîtraient, puis les y ai oubliées. Le résultat fut qu'elles se décolorent fâcheusement et que le soleil y laissa des marques."

"J'en fus navrée jusqu'au moment où l'heureuse idée me vint de les tendre. Je leur donnai donc une teinte verte un peu plus foncée et comme je me servis des Teintures Diamond, elles ont aujourd'hui l'apparence de riches draperies neuves. Je n'ai jamais vu de teintures d'emploi aussi facile que les Teintures Diamond. Elles donnent les plus magnifiques couleurs, qu'on s'en serve pour teinter ou pour teindre, et ne suppriment pas la "vie" du tissu comme le font d'autres teintures."

Mme J. F. T., Montréal.

PETITES FILLES

Elles n'ont pas plus de cinq à six ans. Et ce sont déjà de petites femmes. Avec l'air naïf de joujoux vivants. Qui cachent des âmes.

On les voit trotter, ces êtres menus. Babillant sans fin de leurs voix perlées. Leurs jambes, leurs bras sont roses et nus. Leurs mains potelées.

On les coiffe avec des chapeaux trop grands. Chiffonnés exprès pour leurs mines drôles. Pour les cheveux blonds aux anneaux tremblants. Couvrant leurs épaules.

Elles ont au cou des chainettes d'or. Où, dans un rayon, leur médaille brille. C'est le seul bijou qu'on permette encore. Aux petites filles.

Croyant tout connaître et ne sachant rien. Qu'aimer, obéir, dire leur prière. Elles ont connu seulement le bien. Rires et lumière.

Tout leur paraît beau, tout leur a souri. Parce qu'elles sont encore très petites. C'est pour elles que dans l'herbe ont fleuri. Lis et marguerites.

MARYEL

(Fleurs de Soleil)

germes des défauts sans nous préoccuper assez de développer ce qu'il y a de bon dans l'enfant; pourtant les qualités, pendant leur développement, occupent l'attention de l'enfant, le détourneront des sollicitations de ses défauts et bientôt étoufferont l'ivraie.

En un mot, construction bien plus que destruction, tel doit être le but de l'éducation.

Faute d'observer cette règle importante, nous aboutissons souvent à créer chez l'enfant une tension d'esprit nuisible à sa santé physique et morale. Lorsque nous découvrons chez nos petits certaines mauvaises tendances, nous entreprenons la lutte directe contre elles, entravant toutes leurs manifestations. Bien souvent nos efforts se bornent à la, le travail négatif nous aura semblé suffisant.

Réprimons donc quand il le faut, empêchons l'enfant de poser des actes de paresse, par exemple, mais laissons-lui assez de liberté pour qu'il ait l'occasion de se livrer à son défaut, à condition, bien entendu, que nous soyons là, non pas pour l'empêcher par la force de s'abandonner, mais pour l'aider, de notre force à nous, à en triompher en posant un acte de courage.

Autrement dit, faisons en éducation du positif et non du négatif.

Représentons-nous bien la tension du petit esprit chez lequel nous réprimons ainsi sévèrement les réactions normales. Car pour lui elles sont normales, puisqu'elles répondent à des tendances. S'il est bon d'exiger cet effort de tension qui forge des âmes et des volontés, sachons-n'en pas abuser, si nous ne voulons pas faire de nos petits plus tard des êtres vertueux par volonté, certes, mais excessivement tendus, ni épanouis ni épanouissants.

D'autre part, un enfant, un adulte même, dont toutes les forces sont tendues d'une manière exagérée dans la lutte maladroite contre les défauts, finit par se déformer. Et c'est bien facile à comprendre. Chez lui, tout est voulu ou imposé. Plus rien de naturel ni de spontané. Tout premier mouvement est endigué par la volonté; avant de laisser partir un élan, l'enfant s'arrête, parce qu'on l'a habitué à réprimer sinon trop brusquement, du moins trop absolument, trop complètement, toute manifestation de tendance mauvaise. Et c'est parfois dommage et pénible pour ceux qui vivront plus tard avec lui: le caractère n'a plus rien de "franc", de "vrai", mais beaucoup trop de "voulu", d'"artificiel".

N'oublions pas ce que nous avons déjà répété plusieurs fois et qui est un point important en éducation: toute faculté développée trop exclusivement, l'étant nécessairement au détriment des autres, produit dans l'être un véritable déséquilibre, une inharmonie.

Regardons notre Modèle divin et voyons comment en lui les facultés étaient harmonieusement développées. Certes, il faut cultiver davantage l'intelligence et la volonté,

parce qu'elles sont les facultés supérieures auxquelles la troisième, la sensibilité, doit toujours demeurer soumise. Mais pour que cette dernière obéisse à la volonté guidée par l'intelligence, encore faut-il qu'elle ait subi une certaine culture: c'est parfois pour vouloir ne tenir aucun compte de la sensibilité que l'on s'expose à des retours terribles de sa part.

Et ceci nous amène à rappeler une vérité que ne devrait jamais perdre de vue aucun éducateur, que nous ne devrions nous-mêmes jamais oublier, si nous voulons nous conduire sagement dans la vie.

Nous avons tous notre tempérament; chez l'enfant, il se dessine déjà et il faut savoir compter avec lui. A quel bon vouloir à tout prix faire agir l'enfant avec des ressources qu'il n'a pas? Il faut, au contraire, utiliser celles qu'il a, les développer si elles sont bonnes, les redresser si elles sont mauvaises, donc agir avec les instruments naturels que Dieu a mis à notre disposition dans le tempérament et le caractère de l'enfant. Ce qui ne veut pas dire évidemment qu'il ne faut pas essayer de lui faire acquiescer les qualités qu'il n'a pas, mais simplement qu'il faut toujours compter avec ce qu'il y a déjà en lui et qui est une conséquence de son tempérament physique, des dispositions qu'il tient de ses parents.

S'appuyer sur les ressources naturelles de l'enfant ne veut pas dire que nous n'allons compter que sur elles, ce serait oublier les ressources infinies de la grâce que Dieu tient en réserve pour chacun de nous et qui permettent de poser des actes que nos dispositions naturelles ne nous donneraient pas la possibilité de poser; c'est là tout le secret de la formation d'une âme.

Cela veut dire simplement qu'il ne faut pas oublier tout ce qui est là pour empêcher l'enfant de pratiquer telle ou telle vertu, toutes les inclinations naturelles qui le poussent à agir dans tel sens plutôt que dans tel autre; s'en souvenir, c'est se mettre en mains les meilleures armes pour être toujours prêt à la lutte et pour triompher.

Pensons un peu à ce qui arrivera si nous avons affaire à un enfant que son naturel pousse à la dissimulation et que, sous prétexte que nous avons énergiquement lutté contre cette tendance, avec succès d'ailleurs, nous allons nous imaginer qu'il n'y a plus de danger de ce côté. Prenons garde au brusque réveil de la déception le jour où, ayant confié à cet enfant un rôle qui exigeait la plus entière droiture, nous sommes obligés de constater que son "démon" était toujours là. "Chassez le naturel, il revient au galop". Cela ne veut pas dire autre chose, sinon que le naturel est toujours là, et que c'est une grave imprudence d'oublier son influence, d'autant plus dangereuse qu'elle passe inaperçue de celui qui la subit, parce qu'elle fait partie de lui-même, elle fait corps avec lui.

Pour conclure, disons donc qu'il

faut rester prudent, mais qu'avec une certaine énergie de notre part, une habitude acquise de la vertu chez l'enfant, et surtout la grâce divine aidant, nous réussirons à faire passer à l'enfant des actes contraires à sa nature. Cependant nous prendrons bien garde d'oublier que la nature est toujours là et que le sens dans lequel elle pousse n'est pas toujours celui dans lequel nous voulons faire marcher le petit. Se souvenir de cela, en tenir compte dans l'éducation que nous donnons à l'enfant, c'est le rendre plus apte à se guider lui-même plus tard, c'est le préserver des chutes décourageantes que provoque toujours le retour d'une nature que l'on avait à grand tort crue à jamais disparue. C'est lui donner une humilité de bon aloi qui sera pour lui une force, puisqu'elle le portera à une active vigilance.

Et insistons bien sur ce point en terminant, qu'il ne s'agit pas du tout de supprimer la lutte directe contre les défauts, mais seulement d'en éviter l'abus: c'est toujours affaire d'adaptation: il est bien évident que certaines natures particulièrement difficiles exigent qu'on les tienne fermement en bride et qu'on ne la leur rende qu'avec une extrême prudence. Elles sont destinées à beaucoup souffrir, parce que la lutte contre la nature est une des plus dures que nous ayons à soutenir ici-bas; raison de plus pour y former l'enfant avec fermeté, mais avec prudence.

Annie RAE

(La Maison)

L'opinion des autres

Nous publions, sous cette rubrique, tous commentaires, appréciations, critiques au sujet des chroniques parues dans cette page, ou toute opinion émise sur une question d'intérêt féminin ou général par nos lecteurs et nos lectrices. On est prié de donner son nom authentique et son adresse; si on le désire, l'incognito sera gardé vis-à-vis du public.

Montréal, 19 février 1932

Mlle Jeanne Métivier,
Directrice de la Page Féminine,
Le Devoir.
Chère mademoiselle,

Permettez-moi de vous féliciter pour l'heureuse initiative que vous avez prise en invitant vos lectrices et vos lecteurs à vous communiquer leurs idées sur tout sujet d'intérêt féminin, ou leurs commentaires, appréciations, suggestions à propos de vos chroniques et de celles de vos collaboratrices. S'il faut en juger par la première lettre parue sous votre nouvelle rubrique, mercredi dernier et signée "Un lecteur assidu", cette colonne que vous avez dressée à nos lecteurs promet d'être des plus intéressantes.

Il me semble que nous aurons l'impression d'un petit cercle d'amis se réunissant de temps à autre et causant dans l'intimité. En supposant que ce soit à mon tour de parler, il me fait plaisir d'émettre quelques-unes des pensées qui me sont venues en lisant vos chroniques du 30 janvier et du 6 février, ainsi que les lettres de votre "Lecteur assidu".

Vous semblez tous deux avoir raison, vous en inculquant les hommes de la coquetterie féminine; lui en donnant le tort à la femme, bien qu'en constatant que toute innovation de mode est faite par l'homme. Ce sont en effet les hommes, juifs, français ou américains, qui dessinent robes, chapeaux, manteaux, pyjamas, maillots de bain, etc., et qui les lancent dans le commerce. L'inauguration de la plupart des nouveautés incombe donc aux hommes. A ce propos, je prends la liberté de citer un chapitre intitulé: "La contagion du changement masculin", tiré du livre de M. L. Romier, "Vers 1895, la Bourgeoisie était encore un pays tranquille au mois d'août. Dans le chemin de grande communication qui conduisit de la montagne au vignoble, trois bicyclettes descendaient la côte. En tête, menant le train à grands coups de ses jambes trop longues, un adolescent du type banal, présomptueux et grotesque. Derrière, lâchant de le rejoindre, un garçonnet, couleur de tomate. Suivaient, à quelque distance, la mère, encore jeune, dont le regard pathétique traduisait la double crainte d'une chute ignominieuse et de perdre ses garçons. M. Romier se sert de ce fait et de plusieurs autres pour prouver que l'homme marche en tête dans l'évo-



"MES NERFS VONT MIEUX"

"MON MAL était l'irrégularité des périodes. Le Composé végétal de Lydia E. Pinkham a aidé à les régulariser."

"Il a grandement soulagé mes douleurs. Je dors mieux. Sincèrement, je puis dire que mes nerfs vont mieux."

"Les douleurs que j'éprouvais dans le dos sont presque disparues." Mlle Sally Brown, 327 Queen Street South, Hamilton, Ontario.

COMPOSÉ VÉGÉTAL DE

Lydia E. Pinkham

lution actuelle et que la femme suit. Et c'est un homme qui dit cela.

Quant à ma propre expérience, qui est celle d'une femme pas bien vieille, je vais vous la décrire en peu de mots. J'ai toujours été plutôt sérieuse et réservée, tant dans la manière de me vêtir que dans le façon d'agir avec les hommes. Je suivais la mode dans ce qu'elle avait de plus raisonnable, je ne mettais jamais de poudre ni de rouge, je portais mes cheveux longs (je parle d'il y a plusieurs années, comme vous le voyez). La plupart de mes relations féminines, elles, suivaient le courant avec plus de fidélité: la tondeuse eut tôt fait de masculiniser leurs têtes, et la mode, leurs toilettes. Il n'y eut bientôt que moi qui ne portais pas mes robes au-dessus du genou et mes cheveux au-dessus de l'oreille. J'étais à l'âge où, dans la société, on fait ses débuts et où l'on reçoit beaucoup d'invitations; je fis les premiers et acceptai toutes ces dernières, mais sans succès: pas un homme ne daigna s'incliner devant moi plus souvent ni pour plus longtemps que ne le demandait une invitation à la danse.

En désespoir de cause et après plusieurs discussions avec mes parents, je me fis couper les cheveux, j'appris l'art difficile de me peindre sans que cela paraisse trop, j'écourai mes robes et je tâchai de prendre des petits airs dévergondés. Quelques temps après un jeune monsieur qui me connaissait depuis trois ou quatre ans, découvrit que j'avais des jolies yeux, de belles dents et une jambe bien tournée, que j'étais, en plus, spirituelle et gaie, et il me le dit. Il me demanda de venir me voir chez moi; je le recus quelques semaines, après quoi, s'apercevant que rien, en moi, n'était changé, que je n'avais perdu ni mon sérieux ni ma réserve, que j'étais toujours mieux suivie les conférences et aller aux réceptions d'artistes que de fréquenter le cinéma, un beau soir il me dit au revoir comme d'habitude; mais je ne le revis plus.

Ceci est un cas particulier, ce fut mon cas à moi, et je n'oserais pas généraliser de façon trop radicale, d'autant plus que depuis lors, quel'un, entre cent, s'apprécier un peu. Mais je suis bien portée à croire que les hommes qui exigent surtout chez la femme

Fourrures

VERITABLE SURPRISE

Quantité Manteaux

RAT MUSQUE

SEAL

MOUTON DE PERSE

HUDSON SEAL

Renards argentés

\$75.

\$25. à \$65.

J. F. Reid

1473 Amherst

CH. 3181

Petite annonce, grande valeur.

EATON



Remarquez bien ce que vous ne voyez pas

Lisez l'illustration par sections du soulier Nu-Matic. Elle vous montre la caractéristique importante que vous ne voyez jamais quand vous l'achetez: la construction de l'arche.

Remarquez le coussin et l'arche d'acier qui coussinent chaque pas — des détails exclusifs au soulier Nu-Matic.

Cette arche et ce talon coussinés sont élastiques... frais... à l'épreuve de l'humidité.

Le dernier mot du confort. Comme l'a dit un client: "Les souliers Nu-Matic donnent l'impression de marcher sur des oreillers."

5.00

Bottines et souliers lacés — chevreau et veau noirs.

Pointures 5 1/2 à 12 —

Largeurs C à EE.

Rayon des souliers pour hommes

Deuxième étage — rue Victoria

T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL



des qualités morales et intellectuelles sont l'exception, et qu'ils encouragent ainsi la coquetterie, la provocation même.

Ma lettre, si elle a quelque valeur, donnerait plutôt raison à votre chronique du 6 courant. Je laisse à un lecteur... ou à une lectrice le soin de corroborer l'opinion de votre "Lecteur assidu".

Bien sincèrement vôtre,

ELISE

Faits et glanes

LES TEMPS SONT DURS!

Le philanthrope — Mais pour quoi venir mendier à 3 heures du matin?

Le mendiant — Les temps sont si durs, Monsieur, que je suis obligé de faire des heures supplémentaires.

HUMOUR

Au cours d'une mission, un prédicateur populaire anglais convoqua l'assistance pour un soir prochain.

— Je prendrai comme thème, dit-il, le mensonge. Veuillez, comme préparation à cette étude, lire très attentivement le chapitre XVII de l'Evangile selon saint Marc.

Au soir dit, les auditeurs sont là. — Avant de commencer, fait le prédicateur, je prie ceux d'entre vous qui ont lu le chapitre indiqué de bien vouloir lever la main.

Toutes les mains se lèvent. Un sourire subtil passe sur les lèvres de l'orateur.

Tres bien! Je suis heureux de voir que j'ai exactement l'auditoire qu'il faut pour parler du mensonge. L'Evangile selon saint Marc n'a que seize chapitres.

CELEBRITE

Charlie Chaplin, fêté à Londres, racontait récemment:

— Je me demandais d'avoir du succès et j'en étais très fier. Un jour, dans une rue de New-York, un po-

liceman m'inflige une contravention pour excès de vitesse.

Le juge, à l'audience, me dit: — Il me semble, Monsieur, que je vous ai déjà vu...

Content, secrètement flatté, je murmure:

— Peut-être, Monsieur le juge. — Et je pense qu'en effet il m'avait peut-être remarqué dans un film...

— C'est bien... c'est bien... continue le juge. Votre visage ne m'est pas inconnu... Vous devez être un récidiviste...

Et il octroya à Charlot une sévère amende.

Le Manuel de diététique

Pendant le carême, bien des maîtresses de maison sont embarrassées au sujet de la préparation des repas. Il y a une réponse toute prête à tous leurs problèmes: c'est le "Manuel de diététique" des Sœurs Grises. On trouve dans ce volume quantité de recettes de plats pour les jours maigres comme pour les autres jours du carême, et tous plus succulents les uns que les autres. En vente à la Librairie du DEVOIR, \$1.10 l'exemplaire.

Feu M. Gédéon Beaupré

St-Hyacinthe, 22 (D.N.C.) — Un citoyen en vue de St-Hyacinthe, M. Gédéon Beaupré, est décédé ici à l'âge de 70 ans, après une longue maladie. Il avait été évêque de St-Hyacinthe, de 1905 à 1907. Outre sa femme, née Déla Lapiere, il laisse trois filles, la R. S. Lapiere, supérieure de l'Hôpital St-Joseph de Gravelbourg, Mme Conrad Morin (Corinne), Mlle Juliette Beaupré, de St-Hyacinthe, un frère, M. Arthur Beaupré, de Montréal, une sœur, Mme Arthur Flibotte, Philomène Beaupré, de St-Hyacinthe.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241*).

Feuilleton du "Devoir"

L'AUBE SE LEVE

par Clément d'OTHE

UN GRAND FRERE.

Au dehors le ciel gris endeuillait l'horizon, un vent froid gémissait lugubrement, et sous la poussée de l'après-bise, les flocons de neige dansaient une ronde vertigineuse. Ils venaient de tous côtés, soulevés, emportés, se luttant avant d'atterrir.

Relevant de sa fine main la soyeuse mousseline qui servait de rideau, Germaine Lhormond contemplait ce triste paysage.

C'était l'heure mystérieuse et douce qui relie le jour à la nuit et fait les foyers plus intimes, plus accueillants aussi.

Dans la vaste cheminée, un tronc d'arbre brûlait, répandant une chaleur agréable, et la flamme luttait joyeusement contre l'ombre qui, peu à peu, envahissait les choses.

— Il pleut de la désolation, dit-elle.

Puis, lentement, comme à regret, la jeune fille laissa retomber le rideau. Cinq heures! Bientôt elles se-

ront ici; leur présence, du moins, m'empêchera de rassasier certaines pensées trop pénibles.

Tout en monologuant, Germaine s'était blottie paresseusement dans une bergère de velours bleu; silencieuse et grave, elle semblait absorbée par un rêve intérieur.

De ses grands yeux profonds elle fixait la flamme capricieuse; et d'un geste alanguiné, penchait son front soucieux sur son bras replié. Soudain elle se leva.

— Allons, secourons cette songerie. Voyons plutôt si rien ne manque pour ma réception de ce soir. Ayant allumé elle-même les candélabres, elle se mit en devoir d'achever certains préparatifs.

— Pourvu que Paule ne manque pas au rendez-vous! Sans elle, cette soirée serait ennuyeuse. Je l'aime, cette Paule, et cependant tout nous sépare; mais les contrastes s'attirent... dit-on.

Un bruit de voix monta: des rires jeunes, s'égrenèrent, fusèrent, emplissant de gaieté le vieux hôtel que les Lhormond possédaient depuis six ou huit générations.

Cette demeure, rigide d'aspect, sobre de décorations, bâtie à la mode d'autrefois, plus confortable qu'élegante, avait ce joli genre usé, vétuste, que l'on retrouve encore en parcourant certaines rues de nos petites villes de province.

Comme nos bonnes "mères-grand", ces habitations-là portent quelques rides au front, seule coquetterie permise à leur âge, car le temps, ce grand destructeur, accompli lentement son oeuvre; mais malgré cela — ou même pour cela — nous les aimons, ces vieilles maisons, pour les parfums passés qu'elles exhalent et pour les chères "souvenances" qu'elles tiennent enclousées.

La porte à vantaux du salon restait béante devant les visiteuses. Elles étaient six: brunes, blondes, toutes vêtues selon les exigences du dernier cri de la saison: robes claires et soyeuses que l'on apercevait sous les manteaux de fourrure entr'ouverts.

— Quel temps! Quel affreux temps! — Il fait froid! Il fait noir!

— Dites plutôt qu'il fait blanc, avec cette neige...

— En tous cas, ici, il fait chaud et il fait "gai", dit l'une des arrivantes.

Tout en babillant, elles secouaient les flocons de neige qui poudraient légèrement leurs vêtements.

— Paule n'est pas avec vous?

— Nous croyions la trouver céans; elle aura été retenue par quelque imprévu.

— Dites plutôt par quelque oeuvre charitable... Une famille pauvre à visiter... des enfants à catéchiser... un moribond à assister...

— Monique! De grâce, arrêtez vos lugubres litanies: ce seul mot de "moribond" me donne le frisson. Vraiment, vous avez des idées macabres. Pour un peu, vous allez nous faire arriver Paule directement chez un pestiféré...

Ces paroles furent accueillies sans parler de l'hygiène.

— Même sortant de chez un contagieux?

— Sa seule présence est une sûreté: il émane de sa personne une vertu qui préserve.

— Avouez qu'elle est étrange, cette Paule, toutes les misères physiques ou morales l'attirent, la captivent.

Une voix gracieuse et bien timbrée s'éleva, puis, dans un rire qui découvrit de jolies dents fines et brillantes, Marguerite Jacquelin s'écria railleuse:

— Elle aime la "voyoucratie". Il y eut des "oh!" indignés.

— Je savais bien que j'allais vous scandaliser; et pourtant, reconnaissez-le, notre amie se commet lourdement avec des misérables...

— Par dévouement, par charité.

— Et pour nous entraîner à son exemple, acheva la jeune maîtresse de maison.

COMMERCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Fusion de banques

On annonce aujourd'hui à Berlin une colossale fusion de plusieurs institutions bancaires allemandes. La nouvelle fusion comprendra le groupe des banques Danat et plusieurs autres banques de moindre importance. La valeur du capital-actions des banques Danat sera diminuée d'un tiers, ce qui leur permettra de recevoir pour chaque action déduite. On dit qu'à la suite de la fusion plusieurs banquiers importants disparaîtront au moins temporairement du monde bancaire allemand.

Nouveaux minima

Les gouvernements de la Bourse viennent d'établir de nouveaux prix minima en vigueur à partir d'aujourd'hui. Voici quels sont les nouveaux prix établis avec l'ancien minimum en regard :

At. Sugar	18 1/2	22 1/2
Can. Nor. Power	16 1/2	19 1/2
Can. Celanese, pf.	60	65
Can. Cottons	40	50
Can. Hydro, pf.	60	65
Dom. Glass	75	82
Chas. Gurd	19	21
J. S. Mitchell	30	35
H. Simon and Sons	13	17
Calgary Power	125	137
Can. Bronze	16	19 1/2
Can. Bronze pf.	90	102
Can. Converters	25	30
Dom. Coal pf.	20	25
East. Dairies	16	20
Hillcrest Coal pf.	80	88
Pennams	30	33
H. Simon and Sons pf.	85	90

D'autre part, les prix minima des titres suivants ont été abolis : Bell Telephone, B. C. Power A. Canada Wire and Cable A. B. Dominion Textile, Hamilton Bridge, priv., Montreal Cottons, ord. et priv., National Steel Car, Ontario Steel Products, priv., Southern Canada Power and Steel of Canada.

A l'ouverture de la Bourse ce matin, l'effet de cette décision ne manque pas de se faire sentir avec force, ce qui démontre bien que le marché local est des plus anormaux, que tous ces prix fixes arbitrairement sont fictifs et ne répondent en rien aux lois de l'offre et de la demande. Bell Telephone, par exemple, pour lequel le marché devient libre, tombe de 11 points à 108 et Dominion Textile de plus de 8 à 55.

Emission scolaire

Un important groupe de banquiers offre aujourd'hui au public canadien une émission obligatoire de la Commission des écoles catholiques de Montréal au montant de \$4,550,000. L'émission est à 5 ans, 6% et est offerte au pair. Principaux et intérêts sont payables aux principaux bureaux de la Banque Canadienne Nationale à Montréal et à Québec, et au bureau principal de la Banque de Montréal à Toronto.

Imperial Tobacco

Les bénéfices nets de l'Imperial Tobacco Co. of Canada, en 1931, se sont établis à \$5,914,079, comparativement à \$8,153,638 pour les 15 mois précédents et à \$5,862,207 pour l'exercice antérieur à ce dernier. Après soustraction des dividendes ordinaires et des dividendes supplémentaires et addition du surplus accumulé au montant de \$7,723,117 il reste un surplus total net de \$7,963,000.

A la dernière réunion des directeurs, on a déclaré un dividende final pour 1931 de 3 1/2% sur les actions ordinaires et un dividende initial de 1 1/2% pour l'année en cours. Un dividende de 3% en livres sterling a aussi été déclaré sur les actions privilégiées de la compagnie.

Sherwin-Williams

Comme le laissait entrevoir la tenue du titre ordinaire de Sherwin-Williams Co. en Bourse, titre qui a été considérablement déprécié au cours de la semaine dernière, cette compagnie vient de passer son dividende ordinaire. On a déclaré le dividende privilégié comme à l'ordinaire.

Les wagons chargés

Le nombre de wagons chargés au Canada pendant la semaine terminée le 13 février, s'est établi à 41,010, une augmentation de 970 wagons sur la semaine précédente mais une diminution de 5,946 sur la semaine correspondante de 1931. L'augmentation sur la semaine précédente s'est faite tant dans l'Ouest que dans l'Est du pays. Il y a eu augmentation du transport des grains, des produits manufacturés et des produits non classifiés.

Les autos

Le financement des autos au Canada pendant le mois de janvier accuse une baisse de 30.8% par rapport au chiffre de 1931. Le total s'établit à \$629,714 contre \$909,514 en 1931 et \$1,113,471 en 1930. Le nombre de machines financées a été de 1,066 contre 2,235 et 1,335 respectivement.

En ce qui concerne les autos usagées, la baisse a atteint 37.7% avec \$801,629 contre \$1,287,404.

Wall Street chôme

A l'occasion de la célébration de la fête de Washington, tous les principaux marchés sont fermés aujourd'hui aux Etats-Unis.

J. PAUL BENOIST, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles
187, rue St-François-Xavier - Ch. 205
Tél. MARQUETTE 5338

LE MARCHE DES VIVRES

LES CEREALES

Avoine no 2	41
Avoine no 3	39
Avoine d'engrais:	
No 1 extra	40
No 1	38
No 2	37
Orge no 3	51
Ble no 4	58
Mais sud-africain	65

PRIX DE GROS A MONTREAL

(Prix au boisseau. Escompte de 10 sous le baril pour commandes au comptant).	
Première patente	5.10
Seconde patente	4.50
Forté à boulanger	4.40

ENGRAIS

(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant).	
Son	19.75
Gru blanc	20.75
Gru rouge	25.75

FOIN

(Prix la tonne).	
Extra no 2	\$12.
No 2	\$11.
No 3	\$8.

BEURRE

(Prix la livre aux détaillants).	
De crémère, en boîtes	20
De crémère, en blocs	21

FROMAGE

D'Ontario	10 à 10 1/2
-----------	-------------

OEUF

(Prix la douzaine aux détaillants).	
-------------------------------------	--

FRAIS

Spéciaux	36
Extras	34
Premiers	30
Seconds	25

D'ENTREPOTS

Extras	25
Premiers	23
Seconds	21

Ces prix sont pour les oeufs livrés dans des cartons. Les oeufs en vrac se vendent 2 s. de moins la douzaine.

VOLAILES

Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.

Poulet à rôti	24 à 28
Poules	19 à 24
Jeunes canetons	29
Canards à rôti	23
Dindons	26 à 28
Oisons	18
Oies	17

POMMES DE TERRE

N.-Brunswick, 80 lbs	50 à 55
Montréal, 80 lbs	30 à 40

LES FRUITS

Oranges de Californie, Sunlight: no 126-150, \$5.25; 176, \$5.75; 200-216-250-288-324, \$6.00.

Fruits californiens, poires Winter Nellis, boîte, \$4.75; raisin Emperor, 7.50.

Pamplemousses de la Jamaïque: \$3.50.

Pamplemousses de la Floride, \$4.50.

Citrons de Messine, No 300, \$4.25.

Citrons de Californie, 5.25.

Canneberges, 25 livres, \$4.50.

Bananes, no 1, le régime, 4.00.

Fraises, la chopine, .28.

Raisins de Colmar, lb. 1.00.

Ananas, 18-24, \$6.25.

Pommes: Spy Northern, No 1, \$6.00; no 2, \$5.50; Baldwin, \$6. et \$5.00.

McIntosh et Fairbanks, No 1, \$7.00.

McIntosh Red, de fantaisie, la boîte, \$2.75; Extra de fantaisie, \$3.00.

LEGUMES

Céleri de Californie, 4-5 douz.	\$11.50.
Céleri de Floride, 4-6 douz.	5.25.
Tomates des Bahamas, 30 lbs.	3.50.
Patates sucrées, \$2.00.	
Oignons espagnols, la caisse, 6.00	
demi-caisse, 3.25.	
Oignons rouges, sac de 100 lbs.	3.25.
Laitue Iceberg, 5-6 douz., \$5.50	
Haricots verts, \$5.50.	
Pois vert, \$7.50.	
Raisins, la douz., \$0.65.	

Cours des trusts fixes

Can. Amer. Trust	Offre Dem.
Can. Inter. Trust	4 1/2 5 1/2
"First Custodian"	2 1/2 3 1/2
"Second Custodian"	2 1/2 3 1/2
"Div. Trust A"	7 1/2 8 1/2
"Do B"	6 1/2 7 1/2
"Do C"	5 1/2 6 1/2
First All Canadian	8 3/4 9 1/4
"Ind. Trust"	2 1/2 3 1/2
Montreal Power	3 1/2 4 1/2
"United Fixed"	2 1/2 3 1/2
"United Insurance Trust"	7 1/2 8 1/2
"United N. Y. Bank Trust"	7 1/2 8 1/2
"United Oil Trust"	4 1/2 5 1/2
N. A. Trust S. nouv.	2 1/2 3 1/2
Do vieux	3 1/2 4 1/2
Cumulative T. Shares	4 1/2 5 1/2
New Corp. T. S. Acum.	2 1/2 3 1/2
Do, Distrib.	2 1/2 3 1/2
Five-Year Fixed T.S.	3 1/2 4 1/2
Old Corporate T. S.	2 1/2 3 1/2

COMPAGNIES DE PLACEMENTS

"Amer. Founders Com."	1 1/2 2 1/2
"Brit. Type Inv."	1 1/2 2 1/2
"Equity Inv. Com."	1 1/2 2 1/2
"Fed. Cap. Trust"	1 1/2 2 1/2
Fundamental T. S. "A"	3 1/2 4 1/2
"Do B"	3 1/2 4 1/2
Great Britain and Can. Inv."	3 1/2 4 1/2
"Insurance Shares"	3 1/2 4 1/2
Lon. Can. Inv."	3 1/2 4 1/2
Nat. Bond and Share	2 1/2 3 1/2
"United Common Trust"	2 1/2 3 1/2
"U.S. Light and P. A"	18 20
"Do B"	4 1/2 5 1/2

Fonds américains

Famous Players Canadian Corp.	50 sous par action, payables le 28 mars aux actionnaires inscrits le 1er.
Dominion Glass Co.	1-4 pour cent sur les actions ordinaires, et 1-3-4 pour cent sur les actions privilégiées, payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.
Dominion Tar and Chemical Co.	1-5-8 pour cent sur les actions privilégiées, payable le 1er mai aux actionnaires inscrits le 6 avril.
Lake Shore Mines Ltd.	50 pour cent, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 1er.

Les prix des oeufs se raffermissent

Le marché aux oeufs ici s'est beaucoup raffermi pendant la semaine courante et les prix ont monté presque tous les jours à cause du refroidissement de la température et de la diminution rapide dans les arrivages d'oeufs frais. Il n'arrive qu'un très petit nombre de wagons de la Colombie-Britannique et il n'est de même des expéditions d'oeufs classés venant de l'Ontario.

Les oeufs classés sur place de l'Ontario se sont vendus dernièrement aux prix suivants: extras 26-27, premiers 22-23, seconds, 19-20. Les oeufs frais de la Colombie britannique aux prix suivants: extras 28-29, premiers 25-27, extras de poulettes 25-26. Les marchands de gros ont encore haussé les prix payés aux producteurs pour les locaux non classés livres: extras 24-26, premiers 20-22, extras de poulettes 16-20, seconds 15-17.

Le commerce de gros et de détail a fait preuve de beaucoup d'activité en ces quelques derniers jours et les prix des oeufs frais sont demeurés fermes et en hausse. Voici ces prix: frais extras, en cartons, 31-32, premiers, 28-29, extras de poulettes 27-28, seconds 22-23; oeufs non emballés en cartons, 2 sous de moins. Les oeufs d'entrepôt continuent à sortir graduellement et les marchands de gros n'achètent qu'en petite quantité pour leurs besoins immédiats. Prix payés par les détaillants: extras 23-25, premiers 21-23, seconds 19-21; oeufs non en cartons deux sous de moins.

Entre marchands de gros, les oeufs d'entrepôt ont été vendus sur la base d'extras et de premiers d'entrepôt à 13 à 14 ventes limitées. Étant donné la tendance vers une diminution dans les arrivages d'oeufs frais on compte que les prix des oeufs d'entrepôt seront fermes.

Le commerce des volailles en vente pendant la semaine courante a été actif et il y avait une assez bonne quantité de volailles et de poulets, qui se sont assez bien vendus. Il y avait une très bonne demande de canards et d'oies en vie mais il n'en arrive que très peu.

Les marchands à commission ont vendu des poules en vie, pesant 5 livres et plus, à 20 cts, celles de 4 livres 1/2 à 18 cts et celles de 4 livres à 15 cts. Maintenant que la demande est meilleure on compte que les prix payés aux expéditeurs augmenteront.

Les renègements

Div.	Prix	Renè.
Brazilian Traction	1.00 13 1/2	8.27
Brit. American Oil	80 10	8.00
Brit. Col. Power "A"	2.00 24	8.33
Bel. Traction	2.00 12 1/2	8.00
Buildings Products "A"	2.00 18 1/2	10.81
Calgary Power	6.00 127	4.38
Can. Cement	1.00 65	10.00
Can. Malt	1.50 12 1/2	12.12
Can. North Power	80 19 1/2	4.12
Can. Power	7.00 106	6.91
Can. W. and C. "A"	4.00 55	7.27
Can. Bronze	1.25 19	6.58
Can. Bronze, priv.	7.00 102	6.98
Canadian Car	1.00 6 1/2	16.00
Can. Converters	2.00 30	6.67
Can. Car Priv.	1.75 15	11.67
Can. Elec. priv.	3.50 54 1/2	8.32
Can. Hydr. E. priv.	6.00 66	9.09
Dom. Mines	1.00 9 1/2	10.28
Dominion Bridge	2.50 27	9.26
Dominion Glass	2.50 62	6.10
Dominion Glass priv.	7.00 115	6.09
Dominion Stores	1.20 17 1/2	6.85
Dominion Textile	3.00 63 1/2	7.91
Dominion Textile priv.	7.00 119	5.88
Eastern Dairies	1.00 20	3.00
Foundation Co.	1.00 11 1/2	11.12
Goodyear priv.	7.00 83	8.24
Ham. Bridge priv.	6.50 64	10.16
Hollinger	7.00 91	10.00
Imperial Oil	50 9 1/2	3.13
Imperial Tobacco	55 7 1/2	9.98

Don't compte.

International Petroleum 1.00 10 1/2 9.20

Jamaica P. S. priv. 7.00 100 7.00

Lake Shore 2.50 25 50 10.00

Lindsay, C-W. 1.00 5 1/2 10.51

Lindsay, C-W. priv. 6.50 60 10.63

McCormick 7.00 91 7.69

McCormick Frontenac 60 9 1/2 16.15

McIntyre P. 1.00 9 1/2 10.88

Montreal Cottons 7.00 95 7.37

Montreal Power 1.50 36 4.16

Montreal Tramways 10.00 50 6.66

National Breweries 1.75 31 5.03

National Steel Car 2.00 10 20.00

Ogilvie 8.00 163 4.34

Ogilvie, priv. 7.00 110 6.36

Page Hervey 5.00 51 9.80

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée.

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
10 Asbestos Corp.	20	—	—	20	—	—
203 Bell Telephone	108	110 1/2	107 1/2	110	—	—
67 Brazilian Traction	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	—	—
460 B.C. Power	23	23 1/4	23	23 1/4	—	1/8
5 Can. Celanese	4 1/2	—	—	4 1/2	—	—
6 Canada Cement	6 1/2	—	—	6 1/2	—	—
50 Can. Wire and Cable "A"	47	—	—	47	—	—
149 Can. Pac. Ry.	17 1/4	—	—	17 1/4	—	—
108 Con. Smelting	69	—	—	69	—	1
25 Can. Forgings "A"	5	—	—	5	—	—
175 Dom. Textile	55	55	54	55	—	—
10 Eastern Dairies	16	—	—	16	—	—
30 Hollinger Con. Gold	5.00	—	—	5.00	—	—
18 Int. Nickel	9 1/4	9 1/4	9	9	—	1/8
55 Lake of Woods	6 1/2	—	—	6 1/2	—	—
20 McColl Frontenac	9 1/4	—	—	9 1/4	—	—
45 Nat. Steel Car	9 1/4	9 1/4	9	9	—	—
90 Steel of Canada	21	21 1/4	21	21 1/4	—	3/4

PRIVILEGIEES	Ouv.	Haut	Bas	Midi	Chang.
10 Amalg. Electric	10	—	—	10	—
55 Can. Cement	64 1/4	64 1/4	64	64 1/4	—
5 Asbestos	75	—	—	75	—

Les ventes d'immeubles

Compilation d'Ernest Pitt et Cie

Des 31 ventes enregistrées samedi pour la semaine totale de \$118,337.51, on en compte 14 d'au moins \$2,000. La vente la plus importante, de \$17,000, a été transgée dans les quartiers Ahuntsic et St-André, et dans la rue de Verdun, pour des immeubles sis rues Beatty, Lincoln,

